

REPUBLIQUE DU SENEGAL

REGION DE SAINT-LOUIS

DEPARTEMENT DE SAINT-LOUIS

ARRONDISSEMENT DE RAO

COMMUNE DE FASS NGOM

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

2017 – 2022

Fass Ngom, un bien-être social dans une économie compétitive et durable

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION

MOT DU MAIRE

I. CONTEXTE

- ❖ Acte 3 de la décentralisation : communalisation intégrale rendant caduque le PLD existant
- ❖ Plan Sénégal Emergent : volonté de la commune de dérouler un plan d'actions leur permettant d'apporter leur contribution
- ❖ Code général des collectivités locales en son article 315 stipulant que la commune a comme compétence l'élaboration et l'exécution du PDC en articulation avec les plans de développement départementaux et la mise en œuvre du contrat plan avec l'Etat pour la réalisation de projets de développement.

II. OBJECTIFS

Doter la commune d'un document cadre d'intervention lui permettant d'apporter sa contribution à l'atteinte des objectifs du PSE.

- de dresser une situation de référence exhaustive reflétant les atouts, potentialités et opportunités mais aussi les problèmes et contraintes pour un développement durable et inclusif ;
- d'identifier les axes prioritaires de développement et de dégager des objectifs stratégiques réalistes et des résultats à atteindre ;
- d'élaborer un plan d'actions prioritaires chiffré et programmé dans le temps et dans l'espace en l'articulant aux politiques sectorielles

III. DEMARCHE METHODOLOGIE

Le processus de planification engagé (PNDL-CTR et CL) suit une logique d'innovation dans une démarche participative et inclusive avec un système de collecte et d'exploitation autre avec comme extrant un modèle de document allégé qui repose sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). La préoccupation est d'assurer une meilleure appropriation du PDC par les populations, les élus et les partenaires pour plus de clairvoyance dans l'appui à sa mise en œuvre et son suivi. Les phases suivantes ont marquées le processus :

1. La phase préparatoire :

- Exploitation des documents secondaires (PLD 2010-2015, PLHA 2011, PADT 2016, …) pour la proposition des thématiques
- Définition de quatre thématiques (Aménagement du territoire et gestion foncière, Développement économique, Développement social, Environnement et changement climatique)
- Création de commissions selon les thématiques retenues et définition des tâches
- Elaboration d'outils de collecte des données (fiche de collecte des données sur chaque secteur et matrice des projets)
- Répartition de groupes de travail

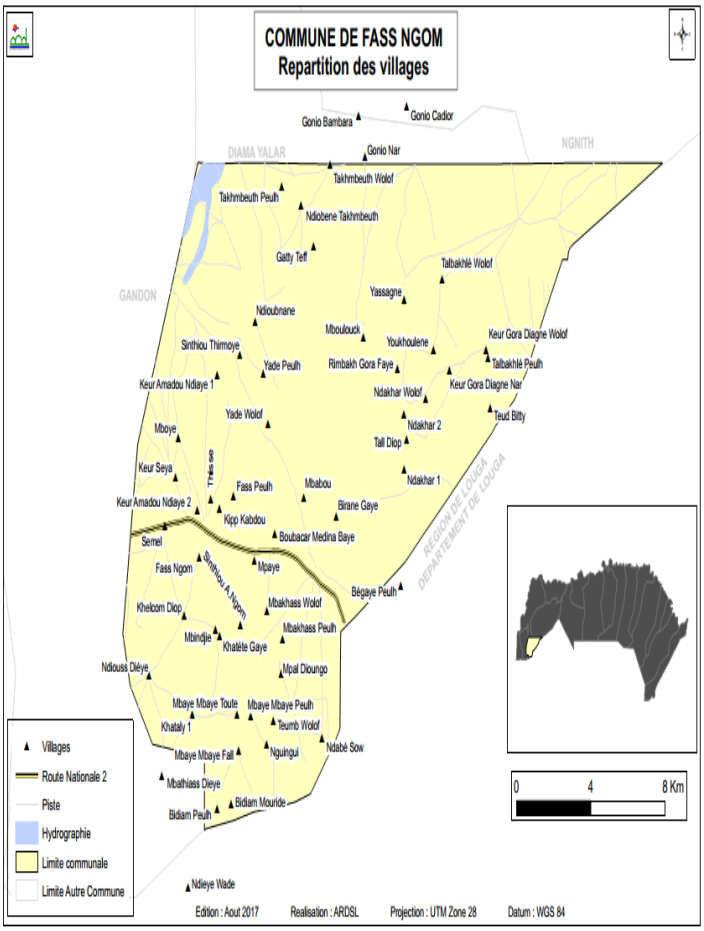
2. Tenue du forum :

- Plénière (Allocutions, rappel de l'importance du cachet participatif du processus de planification et la nouvelle tendance à se limiter à l'essentiel, le contenu des documents, présentation du département, consignes des ateliers et les outils et supports)
- Tenue de quatre ateliers de validation de l'état des lieux et proposition d'actions à réaliser suivant les cinq thématiques définies

3. L'élaboration du PDC

- Mise en place d'un comité de suivi sur la base du comité de pilotage
- Rédaction de la situation de référence et élaboration du plan d'actions prioritaires en s'appuyant sur les données collectées et validées par les ateliers
- Restitution et validation du diagnostic et du plan d'actions au niveau du comité de suivi.
- Validation, adoption et approbation

IV. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE



4.3 Situation géographique

Située dans le département de Saint-Louis et dans l'arrondissement de Rao, la commune couvre une superficie à 288 km^2. Elle est limitée

- Au Nord : Communes Diama et de Ngnith
- A l'Ouest : Commune de Gandon
- A l'Est : Communes de Keur Momar Sarr et de Sakal
- Au Sud : Commune de Gandon et de Sakal

4.4 Organisation administrative

La commune est composée de 55 villages officiels et de 20 hameaux. L'élaboration d'un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols a découpé la commune en 4 zones de gestion pour l'harmonisation de l'aménagement du territoire. Ces zones de gestion sont : Fass Ngom, Zone Diéri, Thiagnaldé 1 et Thiagnaldé 2.

4.5 Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques

- ✓ **Sols** : 80% de sols Dior ou sols ferrugineux tropicaux lessivés 5% de sols Deck ou sols ferrugineux tropicaux non lessivés, 15% de sols Deck-Dior
- ✓ **Faune et flore** : la végétation est dominée parmi les espèces végétales le prosopis silensis, l'acacia, le tamarinier, des baobabs, des jujubiers, le « Cheung », les mires-au-blanc« soump », le « werack », et le « loro » tandis que sur l'aspect animalier est animé des lièvres, des écureuils, des perdrix (mbeut) et des phacochères en plus des espèces domestiques etc.
- ✓ **Climat** : type sahélien alternance entre une saison des pluies de juillet à Octobre et une saison sèche d'Octobre à.
- ✓ **Température** : température moyenne de 35°C
- ✓ **Pluviométrie** : relativement faible variant entre 180 et 560 mm.
- ✓ **Eaux de surface** : elles sont essentiellement constituées de marigots et de marres temporaires comme le Ndiassew qui prend sa source à Ndiawdoune. Ces cours d'eau, bien alimentés en bonne pluviométrie, servent à l'abreuvement du bétail.

Eaux souterraines : Essentiellement constituées des nappes du Maestrichtien, Paléocène et celles phréatiques, les eaux souterraines sont douces dans les zones du Diery et de Fass. Cependant, dans les zones de Thiagnaldé 1 et 2 à dominantes de bas-fonds, le fort taux de salinité constitue un obstacle au maraichage.

4.1 Les différentes zones

La commune compte six zones :

- ❖ **La zone de Fass :** constituée de 17 villages, elle abrite l'essentiel des équipements de la commune (**… cases des tout-petits, .. écoles élémentaires, 1 collège,** 1 poste de santé, 1 marché, …)
- ❖ **La zone de Diéri :** est composée de 15 villages dont l'agriculture et la pêche sont les principales activités.
- ❖ **La zone de Thiagnaldé 2** : compte 11 villages tous
- ❖ **La zone de Keur Barka constituée** de 5 villages, elle se singularise par son faible niveau d'équipement.
- ❖ **La zone de Thiagnaldé 1 : dont le maraîchage et l'élevage extensif restent les principales activités économiques.**

4.6 Mobilité :

La proximité de la RN 2 favorise des mouvements pendulaires vers la ville de Saint-Louis.

La commune est également marquée par l'émigration vers la capitale du Sénégal, l'Europe en quête de meilleures opportunités

4.2 Caractéristiques démographiques

La commune compte, en 2016, 18 026 habitants, selon les projections de l'ANSD, soit une densité 63 habitants au km^2.

Age/Sexe/Ethnies	Valeur absolue/Pop Total	Valeur relative/ pop Total
Hommes	8 671	48.1
Femmes	9 355	51.9
FAR	4478	46
Population jeune (-35 ans)	13 405	74
Population ainée (+ de 60 ans)	945	5
Enfant < 5ans	3486	18.83

La population est essentiellement composée de wolofs, de peulhs et de

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

I/ PROFIL SOCIAL

1. Education

1.1.La Petite enfance

L'enseignement préscolaire compte 10 salles maternelles dont 2 abris provisoires. Le Taux Brut de préscolarisation est de 29% en 2017 d'où un effectif total de 449 élèves dont 54% de garçons. En plus de la vétusté des salles, on compte seulement 12 table-blancs. Les faibles taux de scolarisation et d'accès sont une conséquence de l'insuffisance et de la mauvaise répartition des structures. A ces anomalies, s'ajoutent le manque et la faible formation du personnel en charge des structures maternelles. Par ailleurs, la segmentation du cycle préscolaire (petite moyenne, grande section) n'est pas prise en compte.

Pour un accès équitable et de qualité au préscolaire, l'éradication des 2 abris provisoires (dans les villages de Fass, Khelcom Diop et Takhmbeut wolof) et la construction de cinq (5) nouvelles écoles maternelles doivent être priorisées.

De plus, l'amélioration du taux de préscolarisation nécessite le renforcement du personnel enseignat et l'intégration de l'enseignement arabo-coranique au cycle préscolaire.

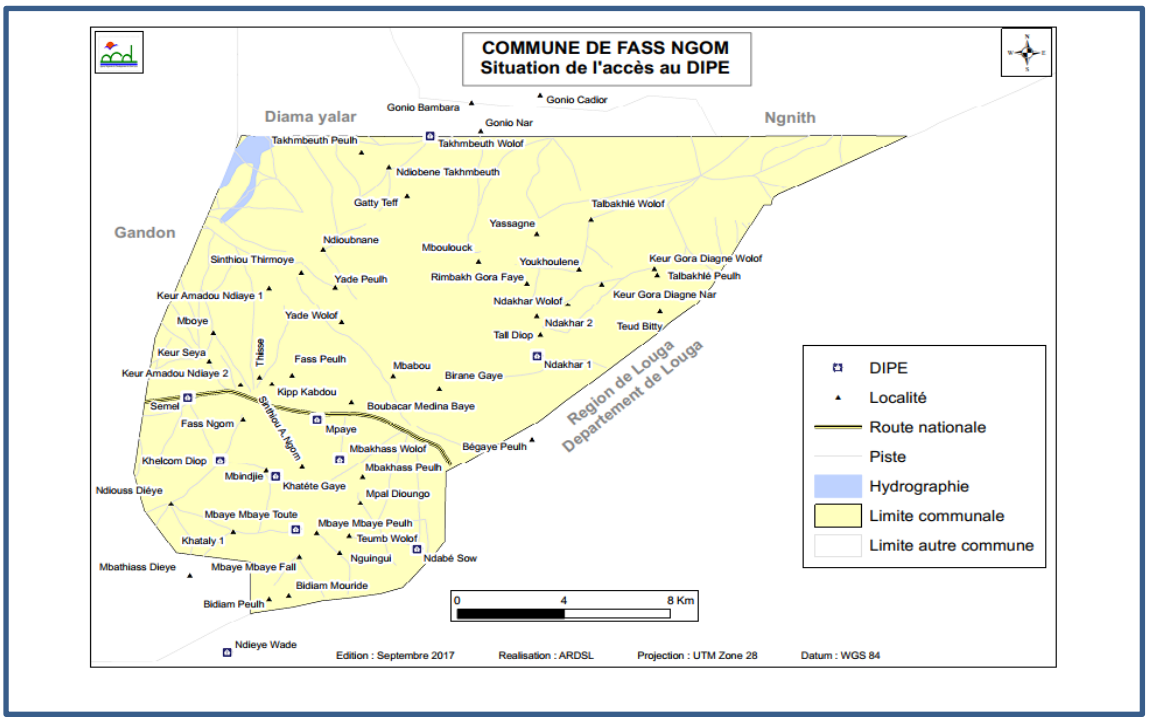


Tableau des Indicateurs au préscolaire	
Indicateurs	**Caractéristique**
Infrastructures	10 Salle de classe
Population Scolarisable	1535
Population scolarisée	449
TBPS	29%
Ratio élèves/classes	32
Ratio enseignant/élèves	23.63
Accès aux commodités	Faiblement

Source : Collecte de données

1.2 L'Elémentaire

La commune de Fass Ngom totalise 38 établissements élémentaires. Du point de vue de la répartition géographique, ces structures sont inégalement réparties entre les 4 différentes zones de la commune. En effet, on note une forte concentration des écoles zone de Fass Ngom tandis que la zone de Thiagnaldé 2 ne compte que 5 écoles. Pour l'ensemble des établissements On décompte au total 187 salles de classe (dont 33 abris provisoires) et 3007 élèves dont 1444 garçons contre 1563 filles soit un rapport de masculinité de 92%. Le taux brut de scolarisation du niveau élémentaire s'élève à 104% en 2017.

Les ratios du cycle sont faibles comparés à la moyenne nationale. Le ratio élèves/classe estimé à 16 contre un ratio réel (hors abris provisoires calculé en fonction des salles de classes en dur) de 19 élèves/SDC. En outre, on relève également un besoin de réparation de 466 table-bancs.

Sur la question des commodités, vingt-sept (27) structures scolaires ne disposent pas de toilettes contre trente-trois (33) sans murs de clôtures et vingt-huit (28) sans adduction d'eau potable.

L'amélioration des conditions d'études à l'élémentaire implique de fait le rééquilibrage de la répartition des écoles par de nouvelles créations. On estime nécessaire la construction de 8 salles de classe par an pour éradiquer les abris provisoires.

Dans une seconde mesure, la construction de latrines de 4 box et la mise en place de

point d'eau dans les structures. Concernant la sécurisation des écoles, compte tenu de la cherté des coups, la réalisation complète des murs de clôtures est prévu dans le long terme. Il s'agira donc dans ce présent plan de s'acquitter de la construction des murs pour 10 écoles.

fournitures et de matériels scolaires la construction de salle du « livre » pour la conservation du matériel de lecture.

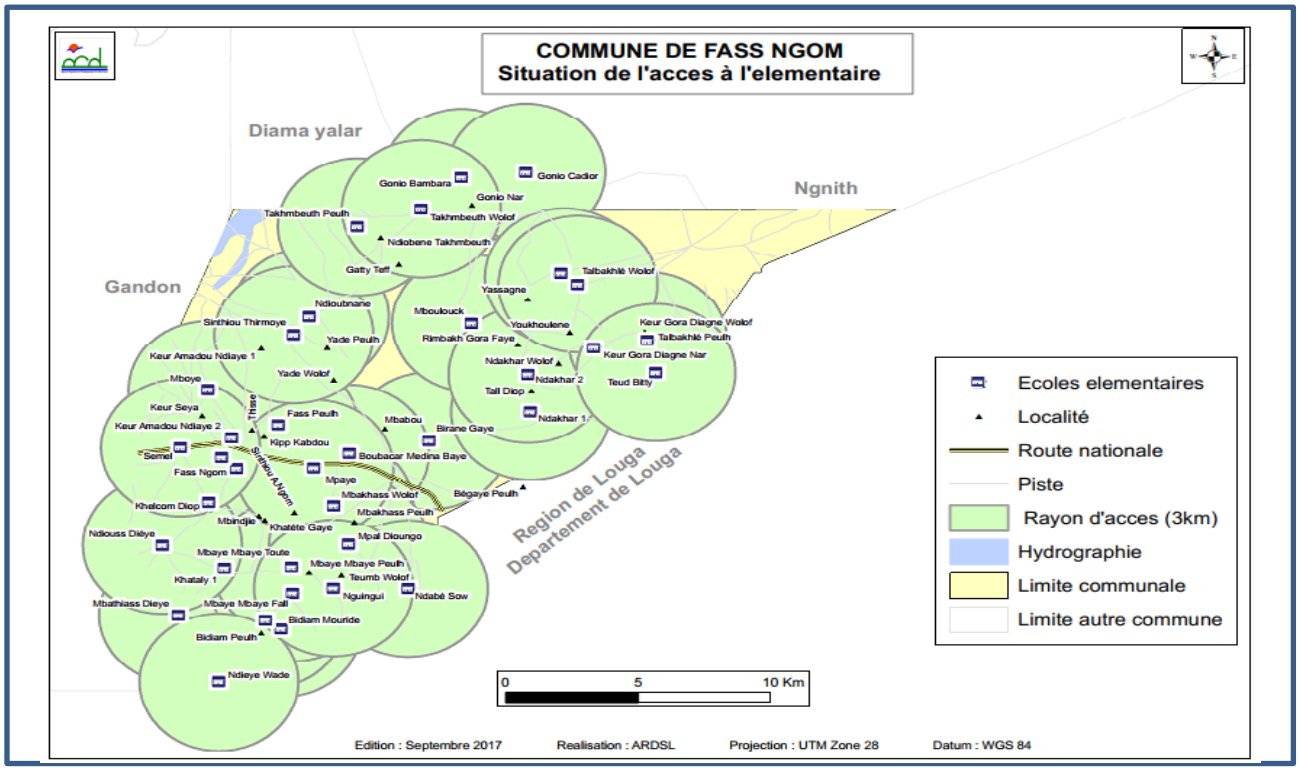


Tableau des Indicateurs dans l'élémentaire	
Indicateurs	Caractéristique
Infrastructures	38
Population Scolarisable	2889
Population scolarisée	3007
TBP	104%
Ratio élèves/classes	19
Ratio enseignant/élèves	14.81
Accès aux commodités	Faible

1.3 L'enseignement Arabo-Coranique

La commune de Fass Ngom compte 38 Daaras qui accueillent 2575 élèves d'âges très variés (3 à +18ans) avec 46% de filles.

L'éducation arabo-coranique jouit fortement de l'héritage culturel de la commune. On relève une fréquence des activités de sensibilisation, des comités de gestions fonctionnelles. Malgré Ce dynamisme, le modèle d'apprentissage demeure encore traditionnel. On note un faible engagement contre la mendicité, un manque d'assistance parentale et un faible accès des Daaras à l'eau et à l'électricité.

A cet effet section, la mise en place d'internat dans les villages-centres et l'introduction de modules d'enseignement formels doivent être le premier pas pour moderniser de cette section de l'éducation.

1.4 L'ENSEIGNEMENT MOYEN SECONDAIRE

La commune de Fass Compte depuis 2008 un Collège d'enseignement moyen de 10 classes pédagogiques. Le taux brut de scolarisation au moyen est seulement de 35%.

Le corps administratif est ainsi composé de 15 professeurs (dont 2 femmes), cinq (5) surveillants et le principal. En 2017, le collègue compte 610 élèves dont 54.40% de filles.

Le ratio de 3 élèves/Table-bancs révèle un déficit criard de tables. Les besoin de réparation des tables portent sur 113 table-bancs soit 55% de l'effectif.

L'éloignement du collège et l'inexistence d'un lycée constituent les plus grands

facteurs d'abandon à la fin du cycle élémentaire.

Sur le plan du stock infrastructurel, on compte huit (8) salles de classe physiques dont 1 laboratoire de spécialisation. Le collègue dispose également d'un point d'une borne fontaine fonctionnelle et 2 blocs de 12 toilettes réparties entre élèves et professeurs tenant compte du genre.

Cependant, la transformation de la salle spécialisation en une salle de cours démontre une insuffisance de salles de classe.

Par ailleurs, l'absence de terrain multifonctionnel, de salle informatique, de matériels de reprographie et l'indisponibilité d'une connexion à internet constituent facteurs limitatifs de la qualité de l'enseignement.

L'amélioration des conditions d'accès à l'enseignement moyen-secondaire passera donc par l'augmentation du nombre de salles de classe physique, la construction et l'équipement d'une salle informatique, l'aménagement d'un terrain multifonctionnel et l'acquisition d'un bus pour le transport des élèves. Dans une seconde mesure, le Conseil Municipal doit porter le plaidoyer pour la construction du lycée de Fass.

Tableau des indicateurs de l'Enseignement moyen Secondaire

Indicateurs	Caractéristique
Infrastructures	1 collège
Population Scolarisable	1729
Population scolarisée	610
TBS	35
Ratio élèves/classes	76.25
Ratio enseignant/élèves	40.66
Accès aux commodités	Eau, Latrines, électricité

1.5 ALPHABETISATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle et technique ne compte pas de structure majeure. On note seulement le centre d'animation de Khataly qui compte une salle de cours pour 25 apprenants.

Des programmes d'alphabétisation sont périodiquement initiés. Le dernier programme d'alphabétisation en langue nationale a été achevé en 2016. Il a été introduit par le Programme National de l'Ecole de Base. Les cibles sont généralement des femmes. Toutefois, compte tenu du faible taux d'alphabétisation, de la forte proportion d'ouvriers et du fort taux d'abandon au moyen-secondaire, la commune gagnerait à travailler sur l'ouverture annuelle de deux (2) classes pédagogiques d'alphabétisation par zone et la mise en place d'une maison de l'outil.

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence de Partenaires (Plan, PNDL) et de Comités de gestion fonctionnelle - Proximité de la route nationale et engagement de l'autorité municipale - Vision de l'Etat de promouvoir l'Education et la Formation	Répartition inéquitable des écoles entre les différentes zones. Insuffisance de salle de classe Enclavement et insuffisance de commodités (latrines, eau, toilettes) Absence de clôtures pour plusieurs écoles	Amélioration des conditions d'accès à l'Education Promouvoir la formation technique et professionnelle
	Faiblesse de l'équipement (table-blancs, matériels labo etc.) et prépondérance des abris provisoires	
	Absences de structures de formation professionnelles et d'alphabétisation	

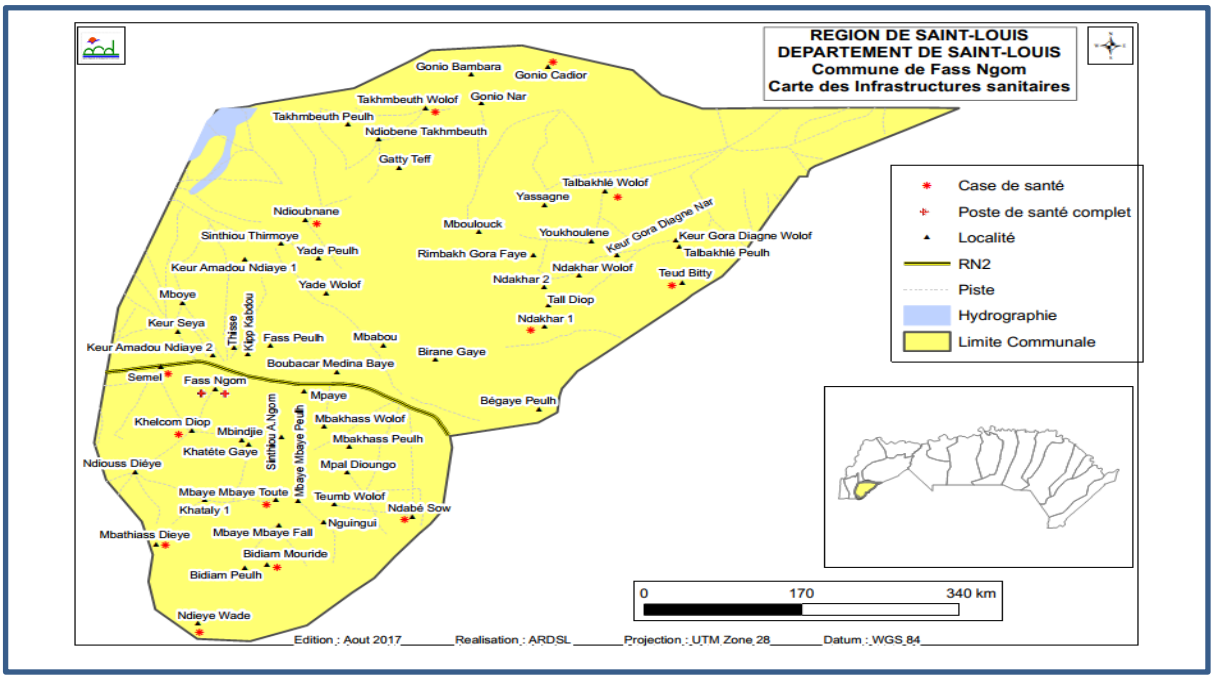
II. SANTE

II.1 SITUATION SANITAIRE DE FASS NGOM

La Commune de Fass Ngom compte 14 structures de santé dont 13 Cases et 1 Poste de Santé, une mutuelle de santé et une pharmacie. Le personnel médical est constitué d'un infirmier, d'un aide-infirmier, d'une sage-femme, de 11 matrones, de 10 ASC et 24 relais communautaires. L'analyse de la desserte révèle une offre médicale insuffisante. Contrairement aux normes de l'OMS, On note 1 PS/18026 Habitants et une sage-femme pour 9355 Femmes en âge de procréer. De même, 99% de ces infrastructures sanitaires sont vétustes et datent de plus de 20 ans.

Le faible plateau technique (lits d'hospitalisation, tables consultations, tables d'accouchement, coin nouveau-né, glacière de conservation, etc.), l'inexistence d'ambulance et la faible formation des agents de santé communautaires limitent la qualité de l'offre de service sanitaire.

A ce titre l'amélioration de l'offre et de l'accès aux soins doit d'abord s'articuler autour de la réhabilitation des édifices et la construction d'un poste d'un second poste de santé. Il faut également veiller à l'électrification des cases de santé, au relèvement du plateau technique des structures de soins et à la mise à disposition de d'ambulances médicalisées.



II.2PROFIL EPIDEMIOLOGIQUE

Les diarrhées, les infections respiratoires aigües et le paludisme sont les principaux motifs de consultation. Aussi constate-t-on une faible prévalence contraceptive et un fort taux d'accouchement à domicile. Par ailleurs, l'ensemble des structures sanitaires de la commune disposent de comités de gestion bien fonctionnels.

Tableau de synthèse du Secteur de la Santé

Atouts	Contraintes	Défis
Proximité de la commune de Saint-Louis	Insuffisance de postes de santé Vétusté des édifices de santé	L'amélioration de l'offre et de l'accès aux soins
Appui et Soutien du Conseil Municipal	Faible équipement des structures Manque d'ambulance et de moyens de transport pour le personnel médical Faible disponibilité des médicaments	
Existence de PTF Comité de gestion fonctionnel	Insuffisance du personnel Sanitaire Faible Formation des agents de santé	

III. Assainissement et Hydraulique

La commune est alimentée par le forage de Ndiock Sall géré par la SDE. Du point de vue de la couverture en eau potable, elle enregistre un taux d'accès géographique de 84% soit douze (12) villages et hameaux (dont 7 dans la zone Diéri) dépourvus de point d'eau potable. Ainsi, 90% de la population communale ont accès à l'eau potable soit 1 803 habitants s'alimentant à travers l'eau des puits ou parcourant des kilomètres à la recherche de l'eau potable.

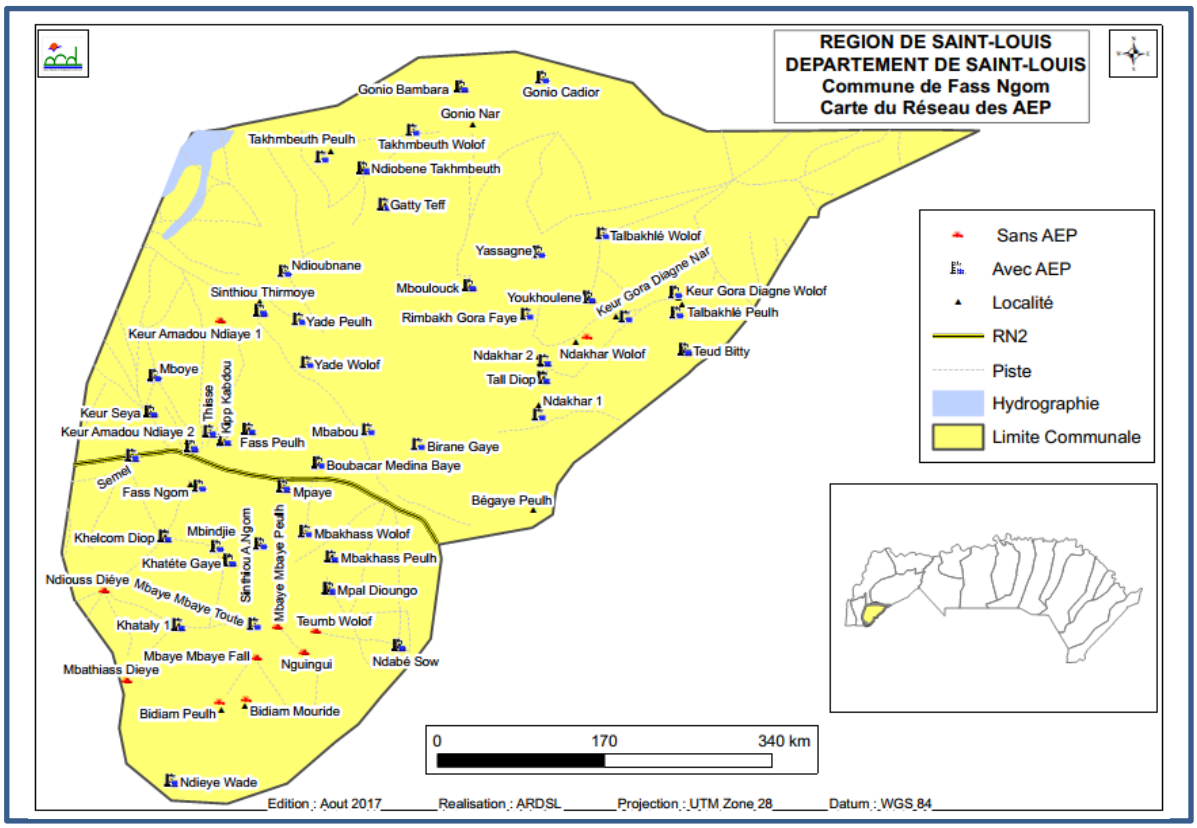
La densification et l'extension du réseau d'AEP sont les principales priorités pour améliorer la qualité du service en eau potable. A cet effet, la commune prévoit un important programme d'extension avec le

concours du PNDL. Il concerne les villages de : Fass Ngom, Boubacar Médina Baye, Keur Amadou Ndiaye, Mbabou et Khatéte. Dans la même dynamique, il faut veiller à la mise en place d'un fond d'appui à l'acquisition d'un branchement privé pour réduire les bornes et améliorer la qualité du service.

L'assainissement est le sous-secteur où l'on n'enregistre presque pas d'initiatives majeures dans la commune. Seuls trois (3) dépôts d'ordures aménagés ont été recensés. Le dispositif de gestion des ordures ménagères ne couvre que le village de Fass Ngom (chef-lieu de commune). La commune est aussi marquée par une prépondérance des latrines traditionnelles et de la défécation à l'air libre. Il s'agira donc de promouvoir un meilleur accès à des latrines améliorées et l'organisation de la collecte d'ordures dans chaque village. Dans le cadre de la valorisation des déchets, il serait pertinent d'aménager une décharge dans chaque zone et collaborer avec le Centre d'Enfouissement Technique de Gandon pour la mise en place d'un dispositif de ramassage performant.

Tableau de Synthèse du Secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement

Atouts	Contraintes	Défis
Existence d'une commission Communale en charge de l'Assainissement et hygiène Couverture Hydraulique très acceptable Présence de Partenaires Techniques et Financiers	Eloignement des sources d'approvisionnement en eau Faiblesse acquisition de branchements privés Inexistence d'un plan local d'assainissement	Amélioration de la couverture en eau Potable
	Inexistence d'un dispositif de gestion des déchets Prolifération des dépôts sauvages	Favoriser un cadre de vie saint
	Absence de réglementation dans la construction de latrines	



III.4 Sport, Tourisme et culture

III.4.1 : Sport

La vie sportive est assez dynamique à Fass Ngom. On dénombre 40 associations sportives et culturelles dont 14 seulement disposent d'une reconnaissance juridique. Le football est la principale discipline sportive. Elle est pratiquée intensément durant les grandes vacances à travers le tournoi navétanes et à l'occasion de la Coupe du Maire. On note également l'organisation de tournois de lutte durant les périodes de fêtes.

Sur le plan infrastructurel, la commune dispose d'un seul terrain clôturé et de 17 aires de jeu. Les compétitions sportives sont organisées avec l'appui financier du conseil municipal et le soutien de personnes ressources.

La collectivité est donc marquée par l'insuffisance d'infrastructures, la faible diversité des pratiques sportives et des activités culturelles.

L'impulsion de l'activité sportive de la commune passe de fait par la mise à niveau du Stade municipal, l'aménagement et l'équipement d'aires de jeux et la construction d'une salle de gymnastique et d'arts martiaux.

III.4.2 CULTURE ET TOURISME

Le secteur touristique et culturel enregistre de très faibles initiatives malgré l'héritage historique de la commune. On compte seulement 4 clubs de danse et une troupe théâtrale.

Les activités culturelles sont périodiques et limitées par l'inexistence de salles de manifestation. Les principaux événements sont la participation au tournoi régional « Oscar des Vacances » et la célébration du Gamou de Fass.

La promotion de la culture et du tourisme dans la commune repose sans nul doute sur l'amélioration de l'offre en infrastructures culturelles et la valorisation du patrimoine historique de la collectivité.

Il s'agira ainsi de construire et d'équiper un centre de promotion du patrimoine culturel et historique dans le chef-lieu de commune et trois (3) foyers de jeunes dans les villages centres restants. Il faudra, en plus de l'organisation annuelle de la semaine culturelle et de l'excellence, mettre en place un comité intercommunautaire de de promotion du patrimoine communal.

Tableau de synthèse du Secteur sportif et Culturel		
Atouts	Contraintes	Défis
Population Jeune Forte dynamique associative Patrimoine culturel important Appui de l'autorité municipale	Faible formalisation des associations sportives et culturelles Insuffisance des Infrastructures sportives et culturelles Faible équipement des structures existantes Faible formations des acteurs Activités sportives et manifestations culturelles peu récurrentes	Amélioration de l'infrastructure sportive et culturelle Promotion de nouvelles disciplines sportives et dynamisation de manifestations culturelles Valorisation du patrimoine culturel et historique de la commune

III.4.3 ENVIRONNEMENT ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

A l'image des faits mondiaux, les ressources végétales, animales, édaphiques et hydriques de la commune sont toutes en décadence. Cette situation résulte de la conjugaison de la variabilité climatique et l'effet anthropique. A cet effet, la dégradation et l'appauvrissement des sols, la migration des animaux, la baisse de niveau et/ou le tarissement des cours d'eau sont autant de facteurs qui réduisent la productivité des écosystèmes. Même si 25% du territoire de la commune constitue une réserve naturelle communautaire, la déforestation et la récurrence des feux de brousse réduisent conséquemment les espèces végétales. Elles éradiquent progressivement la médecine traditionnelle dont la commune de Fass était un grenier.

La faible mise en œuvre du POAS, de la charte de la gouvernance foncière et l'absence d'un système d'information foncier accentuent l'inefficacité du dispositif de gestion foncière.

En vue de restaurer la diversité des espèces, la mise en place de pépinières communales, la création de bois communautaire et la vulgarisation du reboisement sont des axes à prioriser. En outre la réhabilitation de Pare-feu et la dotation de foyers améliorés contribueront à endiguer la déforestation et la destruction du couvert végétal.

In fine, il faudra incessamment s'atteler à la mise en œuvre du POAS et à la mise en place d'un Système d'information foncière.

Tableau de Synthèse de la situation environnementale		
Atouts	Contraintes	Défi
Expérience en pratique environnementale Présence des services des eaux et forêts	Vulnérabilité à la variabilité climatique l'érosion éolienne Déforestation Forte transhumance Faible initiatives de protection de l'environnement Manque d'outils de gestion de l'environnement	Programme de protection de l'environnement (Augmentation de RNC, Création de bois et de pépinière Communal) Promotion de reboisement Promotion de culture et des emplois verts

V. PROFIL ECONOMIQUE

V.1. La Pêche

Elle est le secteur le moins exploré de la commune. Pratiquée seulement dans la vallée de Ndialakhar, ses faibles productions sont principalement destinées à la consommation. En plus d'un milieu peu propice à son éclosion, le secteur de la pêche est noyé par de faibles initiatives et un manque de financement. Ainsi, il est envisageable de promouvoir la pisciculture par la création de 2 fermes aquacoles dans la zone des 3 marigots afin d'augmenter la production. Aussi, la recherche de Partenaires techniques et financiers et le renforcement de capacités des acteurs pourraient favoriser le développement de ce secteur.

V.2 L'Agriculture

Elle est le principal levier de l'économie de Fass Ngom et mobilise environ 25% la population active. Elle bénéficie d'une bonne structuration des organisations paysannes et de l'existence d'outils de gestion foncière (POAS, charte de gouvernance foncière) réalisés avec l'appui d'organismes agricoles de références (SAED, Hunger Project, PDIDAS). Pratiquée sous-pluie, l'agriculture couvre une superficie d'environ 11 000ha et pourrait prendre davantage de surface en s'exerçant sur les dépressions dunaires. Les principales spéculations cultivées sont le niébé, les haricots, les pastèques, etc. Sous sa forme irriguée, Elle a été impulsée par l'ONG Plan International Sénégal depuis 1984. Cette dernière a favorisé la promotion

du maraichage à l'usage d'eau de puits, de marres, etc. En plus de ces organismes, Fass Ngom abrite des entreprises d'agrobusiness pourvoyeuses d'emplois locaux. Elles appuient également le secteur par la création de pistes de production, d'ouvrages hydro-agricoles et améliorent la disponibilité l'aliment de bétails. Par contre, le secteur reste fortement entravé par la variabilité climatique, la faible mécanisation, les contraintes d'accès aux intrants, les problèmes liés à la transformation et à la commercialisation des produits. A ce titre, vingt-sept (27) périmètres communautaires à réhabiliter ont été relevés. En outre, les équipements de stockages et de transformation des céréales nécessitent des rénovations et des travaux d'entretien. Ainsi les dépenses d'entretien et de maintenance des 50 unités de transformations et des équipements de stockage sont estimées à environ 26.000 000 FCFA. En dehors de ces besoins d'aménagement et d'équipement, l'indisponibilité des données sur les assiettes foncières et sur les productions impactent considérablement la pertinence des mesures de réajustement du secteur. Ainsi, en sus des initiatives d'appui à la production, la modernisation de l'agriculture devra être accès sur la mise en place de domaines agricoles intégrés, de fermes familiales et la distribution de matériel agricole.

Tableau de synthèse du secteur agricole

Atouts	Contraintes	Défis
Disponibilité des Terres Diversité des spéculations Présence d'entreprise d'agrobusiness (SCL, Senhuile, Hunger Project, PADEN, Plan International) PTF	Variabilité pluviométrique Faible fertilité des terres Salinité des sols	moderniser de l'Agriculture et promouvoir la Sécurité Alimentaire Développement des filières et de la chaine de valeur Facilité l'accès à la terre et au financement
	Faible mécanisation du secteur Recul des services d'appui à l'agriculture Indisponibilité des intrants Destruction des cultures (insectes et bétails) Faiblesse des productions Absence de piste de productions Faible accès au financement	
	Faible mise en œuvre des outils de gestion foncière Faible accès à la terre Faible Capacité des acteurs Faible valorisation des et commercialisation des productions	Renforcer les capacités des acteurs

V.3.ELEVAGE

L'élevage est de type extensif. On compte diverses espèces dont la volaille (510), les caprins (15000), les bovins (6000), les ovins (25000), les Equins (200) et les Asins (85). Par ailleurs, les efforts notés dans la construction d'équipement d'appui (parcs de vaccination, puits pastoraux, abreuvoirs etc.), la présence de partenaire financiers et techniques (PNIA, PSDAR) constituent un potentiel pour le secteur. Par contre l'imprécision du tracé pastoral, l'indisponibilité fourragère, la destruction du couvert végétal, la faible pluviométrie, la transhumance, la faible capacité et le faible d'organisation des acteurs sont les défis majeurs à relever pour une modernisation du secteur de l'élevage. Pour ce faire, la maitrise de l'eau, la matérialisation des circuits pastoraux, la mise en place d'un centre de service d'élevage de proximité, la promotion de l'élevage intensif (aviculture, amélioration des races petits et grands ruminants) et de fermes fourragères, la valorisation des chaines de valeurs et la structuration et le renforcement de capacités des acteurs sont les différents axes d'intervention pour la redynamisation de l'élevage.

Tableau de synthèse du secteur de l'Elevage

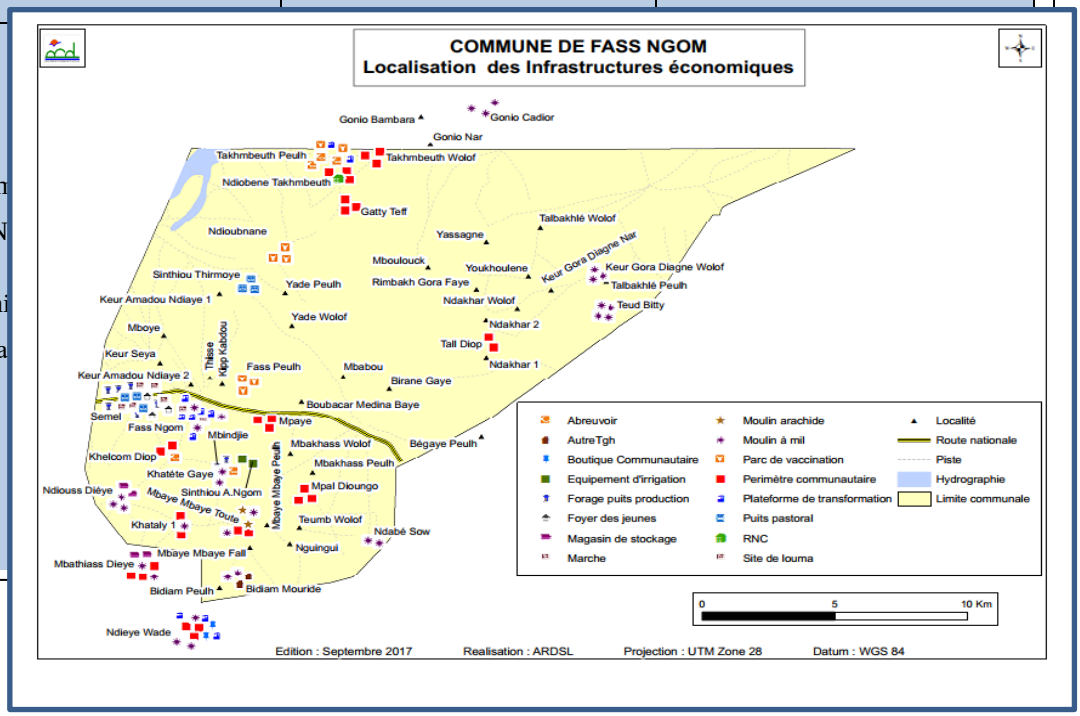
Atouts	Contraintes	Défis
Proximité de centres urbains POAS Tracé pastoral	Variabilité climatique Déforestation Pratique extensive Faible disponibilité des aires pastorales Vol de bétail Faible suivi vétérinaire du cheptel Inadaptation du programme d'insémination Faible Formation des acteurs	Modernisation de l'élevage

V.3 Commerce

L'activité commerciale est en expansion. En effet, Fass Ngom s'extirpe de plus en plus de la polarisation de Mpal et de RAO. La récente construction du marché Fass offre aux villages environnants un lieu d'écoulement des productions agricoles. De plus, la densification du transit sur la route nationale 2 favorise un développement rapide une chaine de commerces dont des boutiques, des restaurants, des pharmacies et boulangeries. On y décompte ainsi 18 moulins et 4 magasins dont 2 sont fonctionnels. Toutefois, malgré ce potentiel qui découle fortement de la proximité de la

route nationale, l'absence de structure financière, la faiblesse du marché sont entre autres contraintes qui bloquent ce secteur. A cet effet, la relance de l'activité commerciale reposera sur l'aménagement d'un site de marché hebdomadaire, la construction de magasins de stockage et la mise en place d'une zone de services pour les femmes.

Atouts	Contraintes	Défis
Proxin N Proximi d'a		

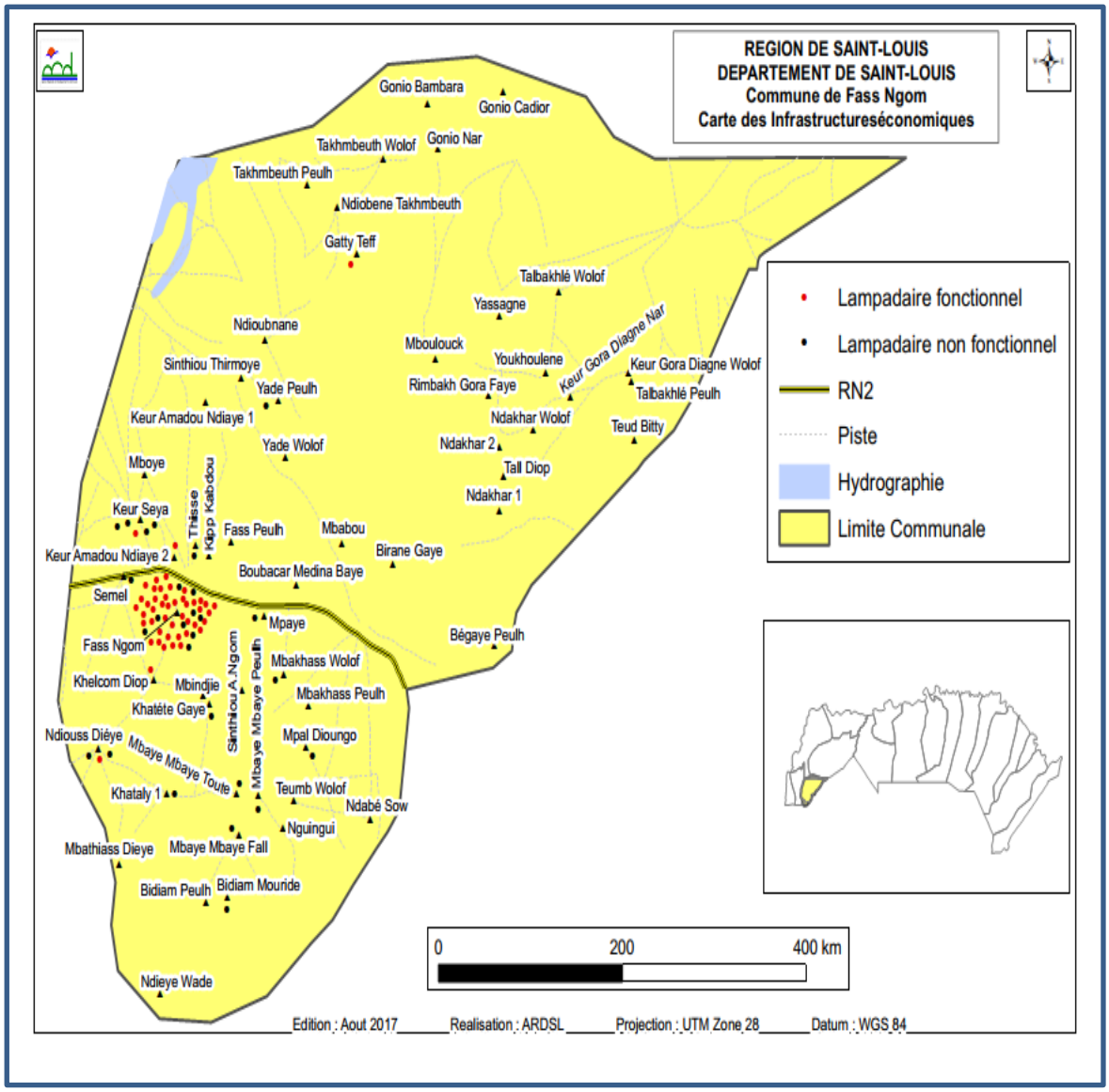


VI. Secteurs d'appui à la production

VI.1 Energie

En dehors de l'appui de quelques partenaires et programmes (PUDC), la collectivité s'efforce à étendre le réseau électrique par des fonds propres. L'électrification a atteint un taux de 54% soit 30 villages électrifiés. On note également un fort recours au gaz butane et au bois non seulement pour l'éclairage, mais aussi pour la cuisson. L'éloignement relatif du réseau haute/basse tension (distance variant entre 1 et 20km), la durée des procédures et la cherté des coups de raccordement freinent l'électrification des 25 villages restants. Dans le but d'améliorer l'accès durable des populations à l'électricité, deux mesures majeures sont envisageables : le raccordement au réseau de la SENELEC des 15 villages distants de moins 5km de la borne HBT et l'installation de dispositifs solaires dans les 10 villages situés à plus de 5 km.

Atouts	Contraintes	Défis
Diversité des sources d'énergie, Augmentation du recours au solaire Volonté nationale et locale de promouvoir l'accès à l'Energie, Présence de Promoteur privé	Eloignement et enclavement des villages cherté des coûts d'accès au branchement privé Cherté des paiements mensuels	Accès à l'Energie pour tous



VI.2 TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Tous les opérateurs de téléphonie mobile sont présents dans la commune. Cependant, avec seulement 4 antennes de réception fonctionnelles sur 5 disponibles, la qualité du réseau est mauvaise. A cet effet, il faut souligner que la qualité du service de l'Opérateur Orange est moyenne dans toutes les zones tandis que celle de Tigo et Expresso sont faibles et/ou instables. Par ailleurs, ce creux à combler avec la téléphonie associé à l'inexistence d'une connexion internet de haut débit et d'une radio communautaire constituent une contrainte majeure à la communication et à l'accès à l'information. La faible connexion internet entrave la pénétration des services financiers (micro finances, banques) dans la commune qui ne disposent que de 2

opérateurs wari et une cantine Orange Money. Ainsi, résorber les gaps passe par l'introduction du haut débit, l'installation de bureau de Poste, de guichets de proximité (SENELEC, SDE), de services microfinances et un plaidoyer auprès des opérateurs et de l'Etat pour améliorer la couverture réseau et l'accès à internet.

VI.3 LE TRANSPORT

Le réseau routier interne est presque inexistant. Il est essentiellement constitué de la RN2 qui traverse de l'Est vers l'Ouest la commune, la piste de Mpal- mbathiass (12km) et de la piste de Mpal-Niassène (16 km). Cette dernière, réalisée par le PPC/PNDL a permis de désenclaver les localités de Mpal, Talbakhlé Wolof, Talbakhlé Peulh, Yassagne, Birane Gaye, Mbabou, Ndakhar 2 et Niasséne. Par ailleurs, les localités situées dans le Thiagnaldé et la zone Diéry souffrent d'un réel problème d'enclavement et des difficultés liées à l'évacuation des malades, des productions agricoles et forestiers et d'accès aux services sociaux de base (administration, marchés, services de santé, etc.). Cette situation accentue le niveau de pauvreté de ces zones. Il n'existe ainsi ni de gare routière, encore moins une ligne de transport (horaires) entre les différentes zones. Toutefois, le conseil municipal a affiché une ferme volonté de réaliser des pistes de productions ou de désenclavement. C'est ainsi que les axes suivants ont été identifiés : Ndabé Sow-Mpal (4.5km), Mbaye-Mbaye Fall-Bidiame Mouride-Ndièye Wade (6km), Fass-Khatéte-Mbaye Mbaye Sarr (8km), Fass-Ndiouss Ndièye-Khelcom Diop (7km), Ndakhar 2-Ndakhar1-Teud bitty (7.5 km) et Fass-Ndioupenan-Takhmbeut Wolof (13 km). De plus, pour la promotion et la sécurisation du transport, il est important de prévoir l'aménagement d'une aire de stationnement et l'installation de panneaux de signalisation sur les pistes communautaires.

Tableau Synthétique du secteur du Transport

Atouts	Contraintes	Solutions
Proximité de la route Nationale Présence de PTF	Impraticabilité des pistes existantes Absences de gare routières et OCB Faible investissement communaux	Réhabilitation et réalisation des routes ci-dessus, construction et développement de lignes de transport les différentes zones

VII : PROFIL DE LA GOUVERNANCE

1. PROFILS DES ELUS

La commune de Fass compte 46 élus dont 74% sont à leur premier mandat. La tranche d'âge varie entre 24 et 73 ans. Les jeunes ne représentent cependant que 10,8% du conseil. On dénombre également vingt-quatre (24) femmes dont 2 présidentes de commission, 3 vice-présidentes et une adjointe au maire Sur le plan du niveau d'instruction, le conseil municipal est composé de 13% d'universitaires, 13% de niveau moyen-secondaire et 8% de niveau primaire. Les 66% des élus restants sont soit alphabétisés en arabe, wolof et pular, soit sans formation. Sur les aspects socioprofessionnels, le conseil compte porte 39% de ménagères, 23,91% de professeurs, d'étudiants, auditeurs et de sociologues et 37% d'éleveurs, d'agriculteurs, de photographes, d'animateurs et de commerçants. Sur le plan de la représentativité géographique, 21 élus soit 46,65% du conseil sont du chef-lieu de Commune.

2. DISPOSITIF DE GOUVERNANCE LOCALE

a. Organisation du Conseil

Le bureau exécutif du conseil municipal est composé du maire, de ses deux (2) adjoints et de 13 suivantes commissions techniques : agriculture, santé, Féminine, Domaniale, Environnement, Hygiène/Assainissement, Elevage, Halles et marché, Jeunesse et sport, Sociale, Urbanisme et habitat, Relations Extérieures, Culture.

b. De la participation Citoyenne

Sur le plan de la participation citoyenne, le conseil municipal a mis en place un cadre de concertation, de planification et de suivi-évaluation du développement qui se veut un espace d'échange et de réflexion pour une coordination et une harmonisation des interventions des différents acteurs.

Constitué de 3 grandes commissions thématiques articulées aux 3 axes du PSE (commission Services Sociaux de Base, commission Développement Economique Local et commission Gouvernance Locale), ce cadre devrait permettre :

- de renforcer la coordination, le suivi et l'harmonisation des interventions,
- de développer un dispositif de suivi et de contrôle des activités déroulées au niveau du territoire,
- d'amener les acteurs à définir des stratégies de mutualisation : renforcement de capacités, services, outils, etc.
- d'aider les acteurs à adopter une politique concertée sur le financement des investissements

Cette nouvelle orientation s'appuie sur la forte dynamique associative des acteurs locaux. En effet, la commune Fass Ngom compte 114 Organisations Communautaires de Base (OCB) disposant de bureau fonctionnel. Cependant, la majeure partie de ces organes n'ont pas un statut juridique formel. L'appui à la formalisation des OCB devrait ainsi être une priorité dans le but de faciliter leur collaboration avec le conseil municipal, les partenaires techniques et financiers etc.

c. Mesure de Performance et Amélioration de la Gouvernance

La mesure de la performance de Fass Ngom fait état d'un taux de 63.5%. Ceci crédite la collectivité d'une bonne pratique en Gouvernance locale qui repose principalement sur la participation citoyenne à la gestion des affaires publiques (19/23 soit 82,6%) et sur la bonne capacité de la commune à prendre en charge les besoins prioritaires des populations (70%). Compte tenu du faible recouvrement fiscal, des faibles déclarations à l'état-civil, le conseil municipal gagnerait à améliorer sa capacité de pilotage institutionnel, technique et financier par la tenue régulière des réunions du conseil municipal et des commissions, le vote du compte

administratif dans les délais requis et l'élaboration et la mise en œuvre des documents de gestion (manuel de procédures, plan annuel d'investissement, plan de communication, plan de travail, rapport d'activités, plan prioritaire d'entretien du patrimoine, etc.). En sus de cela, la commune devra engager une dynamique de réévaluation de l'assiette fiscale à travers un recensement cadastral, d'informatisation de l'état-civil et de redynamisation du cadre de participation citoyenne pour une mise en œuvre efficace et un suivi du présent Plan de développement. De même, un large programme de renforcement des capacités des élus, du personnel administratif et autres acteurs territoriaux favoriserait l'amélioration de la qualité des ressources humaines.

Domaines	Critères	Notes
Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations	Accès aux services sociaux de base	**9/11**
	Promotion du développement économique local (DEL)	**5/9**
Sous total 1		**14/20**
Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune	Gestion administrative	**6/19**
	Gestion technique	**9/16**
	Gestion fiduciaire	**15,5/22**
Sous total 2		**30,5/57**
Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales	Cadre institutionnel de la participation et accès à l'information	**14/15**
	Engagement des citoyens	**5/8**
Sous total 3		**19/23**
Total Performance		**63,5/100**

VII. ANALYSE BUDGETAIRE

Le budget de 2017 s'équilibre en dépenses et en recettes. Ces crédits votés ont connu une hausse constante au cours de ces trois dernières années. Les prévisions ont augmenté de 13.12% entre 2014 et 2015 et 9.26% entre 2015 et 2016 alors que le taux de recouvrement des recettes peine même à atteindre les 50%. En effet, le taux de recouvrement de 2014 et 2015 s'élève respectivement à 33% et à 32% tandis que les taux d'exécution pour ces deux années sont de 15% et de 48%.

Rubriques	Tableau de l'évolution budgétaire de Fass 2014 - 2016		
	Années		
	2014	2015	2016
Recettes	493 270 699	558 527 362	610 273 979
Recouvrement	163 034 264	177 355 213	
Taux de recouvrement	33%	32%	
Dépenses	25 231 128	85 695 643	
Taux d'exécution	15%	48%	

Source : Commune de Fass Ngom, 2017

VII.4 GESTION FONCIERE

Les outils de gestion foncière de la commune porte de nombreuses satisfactions. Il s'agit d'un plan d'occupation et d'affectation des sols réalisé avec l'appui de la SAED, de la charte de gouvernance foncière réalisée avec l'appui de la CONGAD sur un financement de l'Union Européenne et d'un plan cadastral d'alignement. Le territoire de Fass est réparti en trois grandes zones : La zone Agro-pastorale à dominante agricole, la zone pastorale et la zone d'habitation.

L'amélioration de la gestion foncière passera par un recensement cadastral exhaustif, l'élaboration d'un Plan Directeur d'Urbanisme et la mise en œuvre des outils de gestion foncière existants.

Troisième Partie :

I. Projection Schématique du plan de Développement

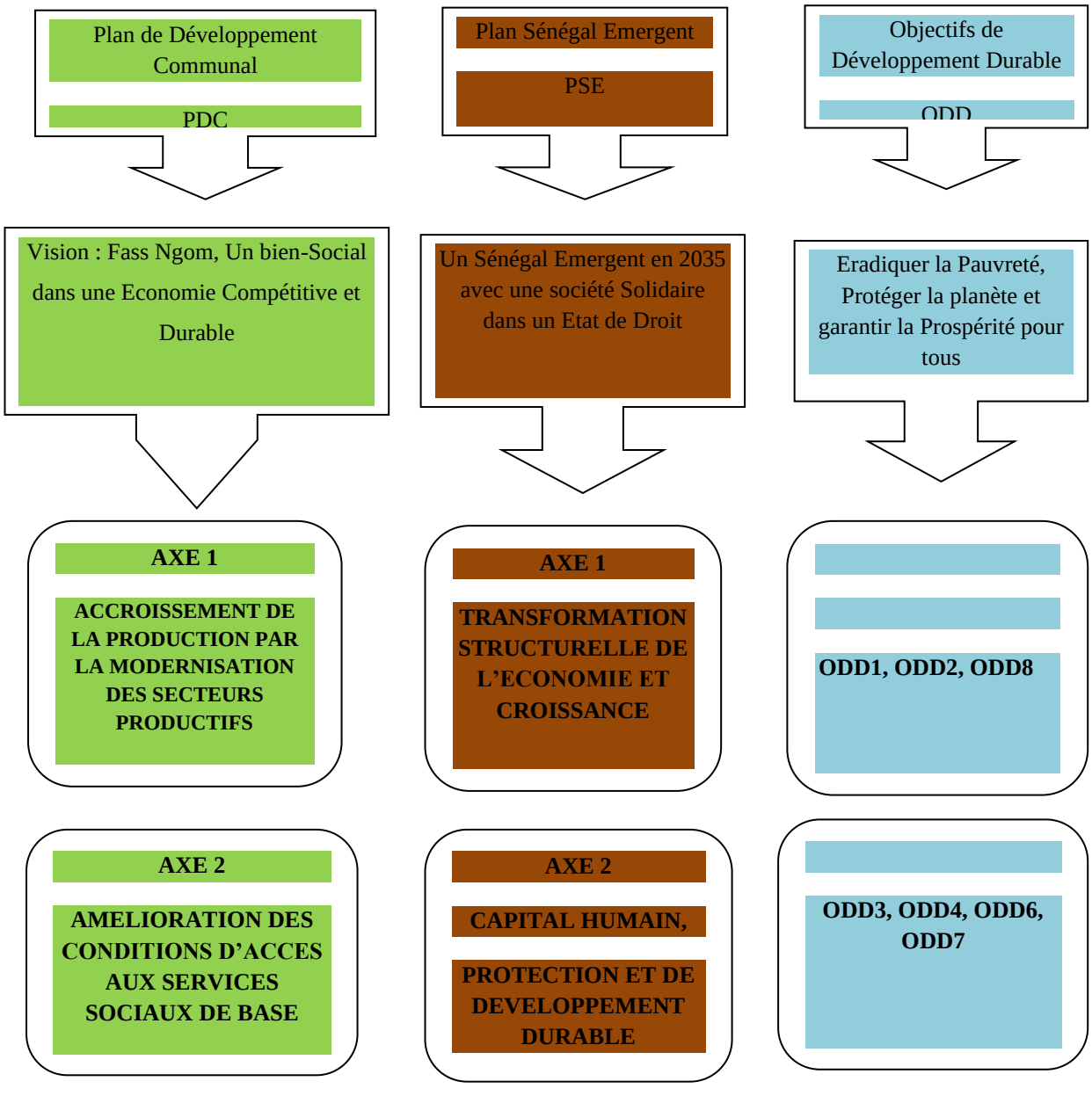
Le fort potentiel foncier, la proximité de la route Nationale 2, le dynamisme remarquable du Conseil Municipal et des Organisations Communautaires de Base, l'héritage historique et culturel, la forte présence de partenaires techniques et financiers et la percée des entreprises d'agrobusiness, sont les principaux atouts

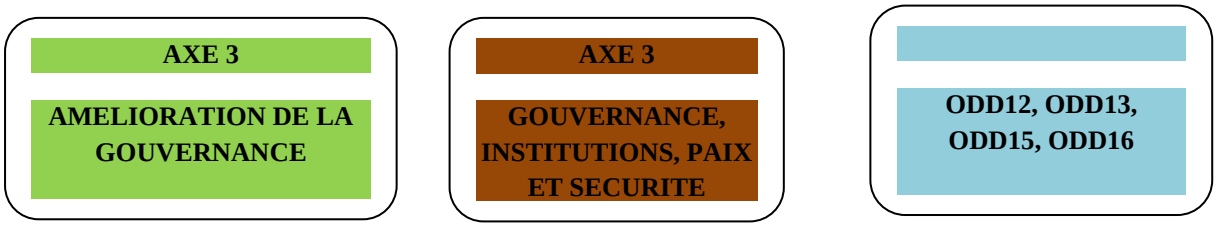
de la commune qui contrastent avec un manque d'équipements et un faible accès aux services sociaux de base.

C'est à ce titre que cet exercice de planification qui a intégré l'ensemble des acteurs a permis de bâtir une vision participative du développement de la commune qui est de promouvoir « un accès durable et équitable aux services sociaux de base, Socle d'un développement économique à l'Horizon 2035 ». Cette approche participative a permis distinguer les programmes et étudier leur faisabilité afin d'en définir les stratégies nécessaires à la réalisation de la vision.

L'articulation de cette vision aux axes du PSE et aux Objectifs du Développement Durable traduit la perspective d'atteindre les objectifs nationaux et internationaux par la mise en œuvre de 8 programmes de développement économique et social.

I.I ARTICULATION DU PDC DE FASS AU PSE ET AUX ODD



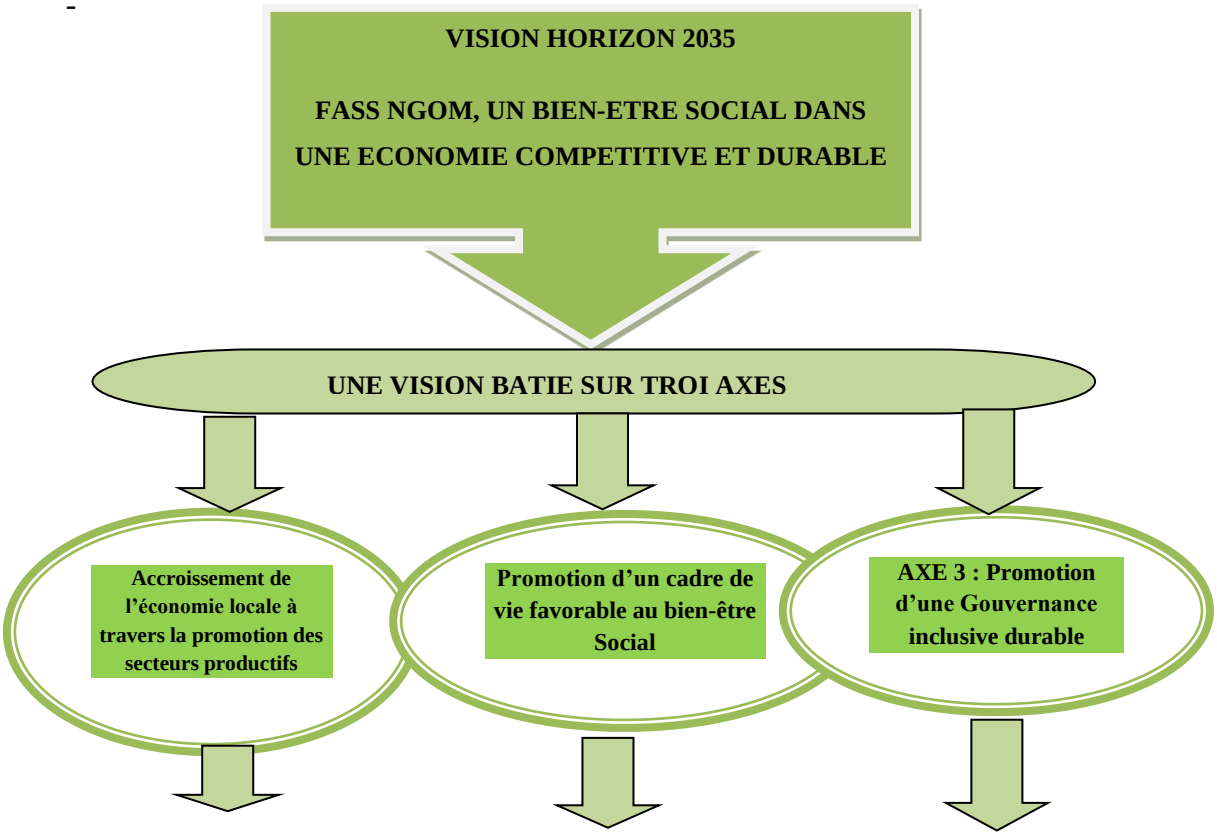


SCHEMA PROGRAMMATIQUE DE LA VISION HORIZON 2035

La Vision programmatique à l'horizon 2035 du PDC priorise :

- La construction, la rénovation et l'équipement d'édifices publics
- Un accès équitable et durable aux services sociaux de base
- La réalisation d'aménagement hydro-agricole, l'augmentation de la production et le développement des circuits de transformation et de commercialisation
- La protection de l'environnement et la promotion d'une culture environnementale
- Le renforcement de la Gouvernance et la formation des ressources humaines de qualité

-



PROGRAMME

AXE 1	AXE 2	AXE 3
1 : PROMAAP : Programme de Modernisation de l'Agriculture et d'Augmentation de la Productivité	3. PROCESSE : Programme de Construction et d'Equipement de Structures Sanitaires et Educatives	7. PROGOUV : Programme de Promotion de la Gouvernance
2. PROGAP : Programme d'Appui à la Production	4. PRACCES : Programme d'Amélioration des Conditions d'Etudes et d'Accès aux Soins	8. PROCAP : Programme de Renforcement des Capacités et de la Formation d'une ressource humaine de Qualité
	5. PRODESC : Programme de Développement Sportif et Culturel	
	6. PROPHAC : Programme de Promotion de l'Habitat et du Cadre de vie	

II. PROGRAMMES PAR AXE DE DEVELOPPEMENT

Axe 1 : **Accroissement de l'économie locale à travers la promotion des secteurs productifs**

PROGRAMME 1 : **Modernisation des secteurs de production et Sécurité Alimentaire.**

Ce programme est un pilier incontournable à l'impulsion de la croissance économique, à la promotion de l'emploi, de l'entrepreneuriat local et à la production en suffisance des besoins alimentaires. Il intègre le secteur agricole, l'élevage, la pêche, le commerce et vise une amélioration du secteur économique par la hausse des productions et l'appui à la transformation et à commercialisation.

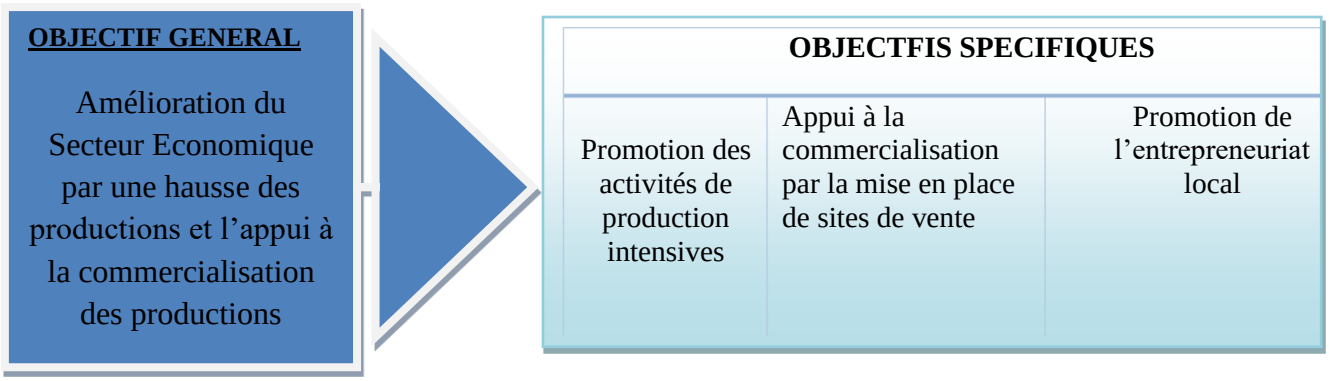


TABLEAU DE DECLINAISONS DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	**EXTRANTS MESURABLES**
La production agricole et animale est améliorée La commercialisation de la production est facilitée par les nouveaux sites mis en place	- 1 domaine agricole intégré et incubateur de 100 ha Installé - 4 Fermes familiales (modèle Anida) mis en place - 1 ferme d'incubation et promotion de race à haute valeur ajoutée mis en place - 50 abreuvoirs-téléphones installés dans le bassin de Sinthiou Thirmoye -100 poulaillers familiaux avec la volaille locale installée - Création d'un centre de services d'élevages - Aménagement d'un site de marché hebdomadaire - 4 zones d'activités économiques pour les femmes

PROGRAMME 2 : PROGRAMME D'APPUI A LA PRODUCTION

Le PAP a pour objectif de désenclaver et d'améliorer la mobilité afin de favoriser un développement économique et une accessibilité des différentes zones de la commune. Il s'agira donc promouvoir un meilleur accès à l'Energie, à la réalisation de pistes, à l'accès à des services financiers de proximité.

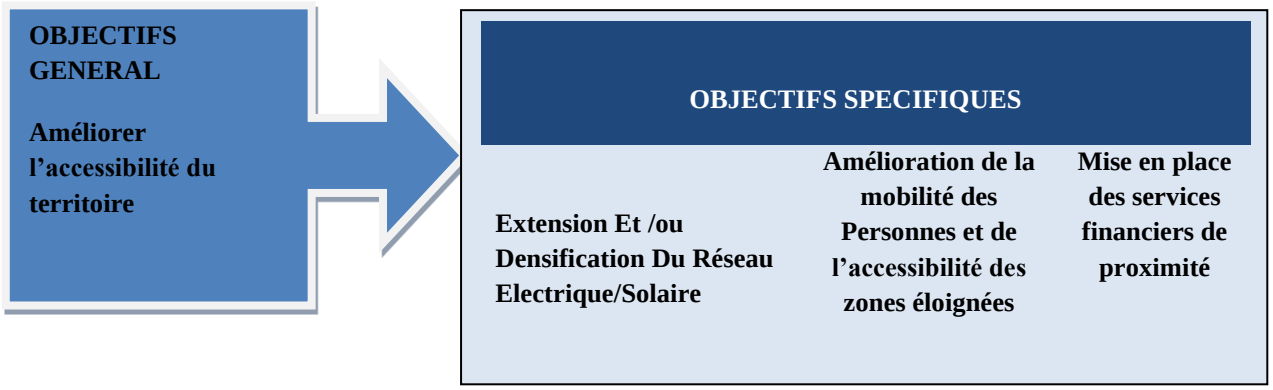


TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	**EXTRANTS MESURABLES**
La Couverture en Energie est Totale	- 15 villages distants de - 5km de la HBT la plus proche sont raccordés au réseau SENELEC - les villages distants de + 5km de la HBT la plus proche sont équipés en dispositif solaire
Le réseau routier intra-urbain, la mobilité des personnes et la sécurité routière sont renforcées	- 4,5 km de piste réalisé pour l'axe Mpal – Ndabe Sow 4.5 km - 16 km de piste réalisé pour l'axe Mbaye Mbaye Fall - Bidiam Peul - 8km de piste réalisé pour l'axe Fass - Khatéte Gaye - Mbaye Mbaye Sarr -7 km de piste réalisé pour l'axe Fass -Ndiouss Dieye - Khelcom Diop - 13 km de piste réalisé pour l'axe Fass - Ndioupnane - Takhmbeut wolof -7,5 km de piste réalisé pour l'axe Ndakhar 1 - Ndakhar 2 - Teud Bitty
	- une aire de stationnement est aménagée - Des panneaux de signalisation sont installés
La couverture du réseau téléphonique est améliorée	- une convention est signée avec l'Opérateur
Un service financier de proximité est	- un guichet de paiement de factures est ouvert - un bureau de poste et de services de microfinance est ouvert

AXE 2 : **Promotion d'un Cadre de vie favorable au bien-être Social**

PROGRAMME 3 : Programme de Construction et d'Equipement de Structures Sanitaires et Educatives

Le **PROCOSSE** vise la résorption des gaps en infrastructures dans le secteur Sanitaire et Educatif. Il s'attèlera ainsi à la construction d'édifices dans le cycle préscolaire, l'élémentaire, le moyen-secondaire, l'enseignement professionnel et l'arabo-coranique. Il prend aussi en charge les infrastructures sanitaires

OBJECTIF GENERAL
Améliorer l'offre et l'accès aux soins et à l'éducation

OBJECTIFS SPECIFIQUES	
Résorber le manque d'infrastructure dans le milieu Educatif et Scolaire	Renforcer le plateau technique des infrastructures sanitaires et l'équipement des établissements éducatifs

TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	**EXTRANTS MESURABLES**
L'accès à la santé et à l'éducation est amélioré	- 5 Ecoles préscolaires sont construits - 4 AP sont remplacés dans le préscolaire - 4 nouvelles écoles élémentaires - 38 AP sont remplacés dans l'élémentaire - des murs de clôtures sont construits10 écoles - des latrines de 4 box sont construites pour 27 écoles - Réalisation AEP pour 32 écoles - 4 internats modernes sont construits - Une salle informatique est construite pour le collège - 6 SDC sont construits au secondaire - un terrain multifonctionnel est aménagé dans le CEM
Le plateau technique des structures sanitaires et l'équipement des établissements scolaires sont renforcés	- 579 Table-bancs sont réparés - 101 nouveaux TB sont mis à disposition du collège - la salle spécialisation du CEM est équipée - un bus de transport d'élèves est disponible - 4 classes d'alphabétisation sont ouvertes - 11 cases de santé sont rénovées - la case de Takhmbeut est érigée en Poste de santé - 2 ambulances sont mises à disposition des postes de santé - 20 lits d'hospitalisation sont mis à disposition des postes de santé - les cases de santé sont équipées de panneaux solaires

Programme 4. Programme de Développement Sportif et Culturel

Le **PRODESC** s'oriente vers l'équipement et la sécurisation des édifices culturels et sportifs et vers le développement des stratégies de promotion et de valorisation du patrimoine historique de la commune. Il promeut ainsi le tourisme socio-culturel.

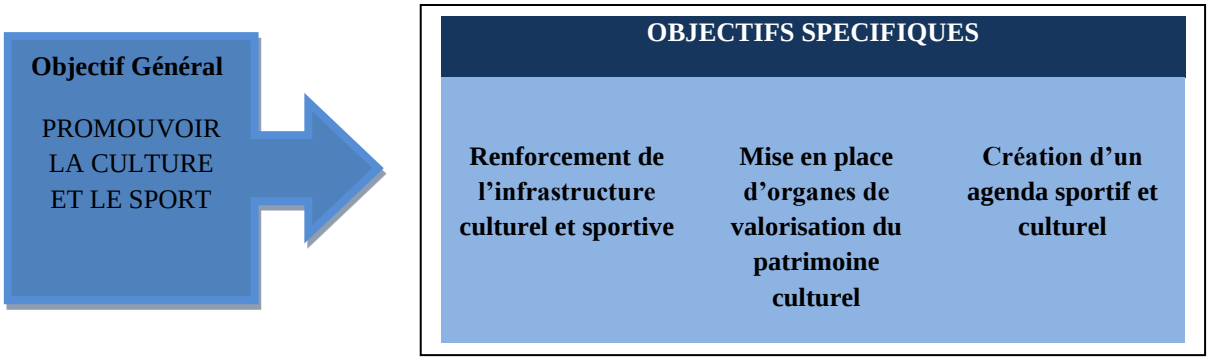


TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS ATTENDUS	EXTRANTS MESURABLES
L'infrastructure culturelle et sportive est renforcée Le patrimoine culturel est valorisé	- un centre de promotion des patrimoines culturels et historiques est construit - Un comité intercommunautaire de promotion des patrimoines de la commune est mis en place - 3 foyers de jeunes sont construits - Une salle de fête est construite au chef-lieu - le stade municipal est mis à niveau - 4 aires de jeux sont aménagées et équipés - une salle de gym et d'arts martiaux est construite - 100 OCB sont formalisées - la semaine culturelle de Fass Ngom instituée par arrêté du Maire

Programme 5 : PROGRAMME DE PROMOTION DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE

Le **PROPHAC** porte sur l'amélioration de la couverture en eau potable et de l'assainissement et la maitrise du foncier. Il s'agit ainsi de renforcer l'accès aux commodités, valoriser le potentiel foncier et améliorer l'aménagement urbain.

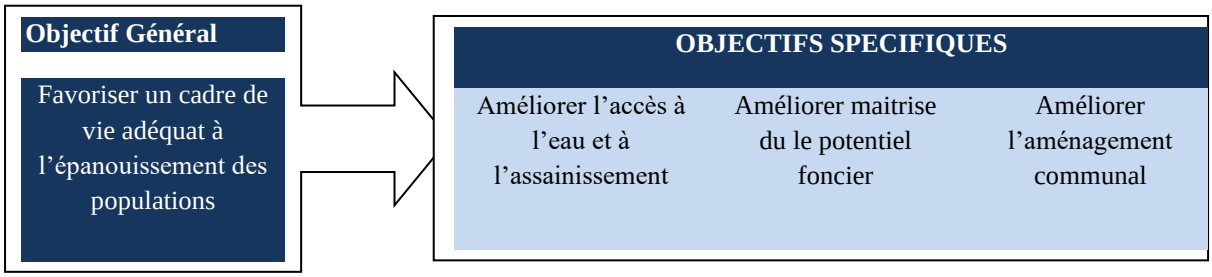


TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	EXTRANTS MESURABLES
L'Environnement immédiat est sain	- 12 villages et hameaux (27.5km de réseau) sont raccordés au réseau hydraulique - 500 ménages disposent de branchements Privés - 600 latrines sont construites - 4 GIE de gestions d'ordure sont mis en place
Des mécanismes de sécurisation foncière sont mis en place	- le SIF et le POAS sont opérationnels

Programme 6 : Programme de Protection et de Régénération Assistée de l'Environnement

Le PROPRAE a pour objectif de reconstituer le potentiel environnemental et restaurer le couvert végétal. Il s'agira ainsi d'améliorer la protection de l'environnement et de promouvoir un développement économique et social durable.

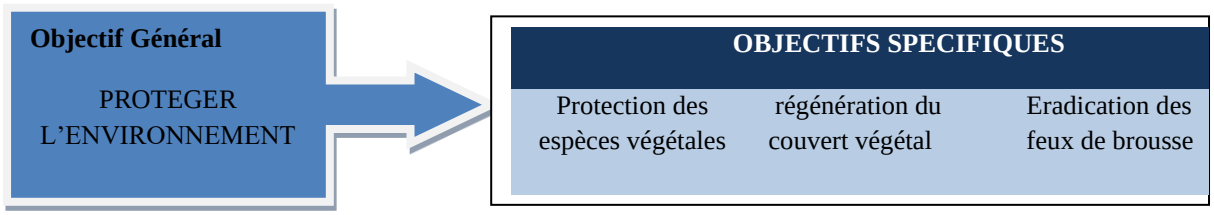


TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS ATTENDUS	**EXTRANTS MESURABLES**
Le Couvert végétal est régénéré	- 4 bois communautaires sont créés - 4 pépinières communales sont développées dans les zones - une journée de reboisement est organisée - 75 km de pare-feu sont créés

AXE 3 : GOUVERNANCE INCLUSIVE ET DURABLE

PROGRAMME 7 : **Programme** de **Renforcement** De La **Gouvernance**

Le **PRG** promeut une amélioration de la gestion locale. A ce titre il prévoit le perfectionnement du système fiscal local et de l'état-civil, la mise en place de cadre de concertation et d'organe de suivi et de contrôle de l'action local.

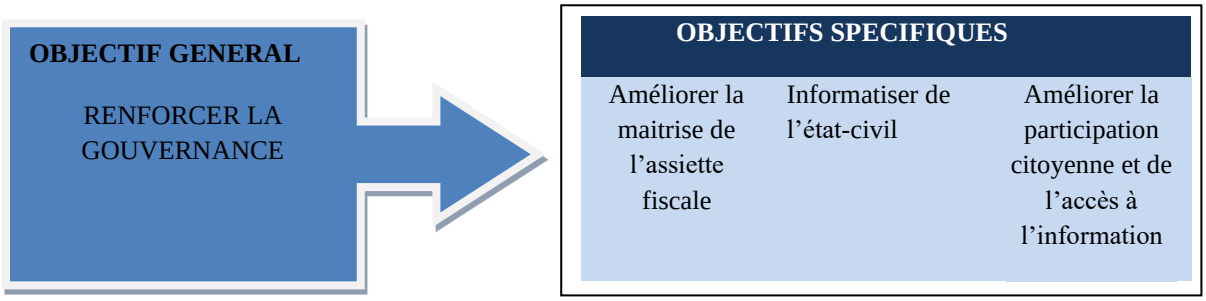


TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS

RESULTATS ATTENDUS	EXTRANTS MESURABLES
Le recouvrement fiscal est amélioré Le système d'état-civil modernisé	- L'assiette fiscale est réévaluée - l'état-civil est modernisé - les Capacité du personnel de l'état-civil sont renforcées - l'inscription à l'état-civil est régulée
Un meilleur accès à l'information La commune dispose cadres de partages et d'échanges fonctionnels	- une radio communautaire est mise en place - un cadre de concertation pour le suivi de la mise en œuvre du PDC est mis en place - les CIV, CIVD, CG et Conseil de quartiers sont redynamisés

PROGRAMME 8 : Programme De Renforcement de Capacités Des Acteurs Locaux

Le PRECAL est l'outil de perfectionnement des aptitudes et compétences des ressources humaines locales. Son rôle est ainsi d'offrir des sessions de formations sur l'ensemble des programmes de tous les secteurs d'activités prévus dans ce présent Plan de Développement.

OBJECTIF GENERAL

Disposer des compétences locales nécessaires à la mise en œuvre des programmes

OBJECTIFS SPECIFIQUES		
Renforcer les capacités dans les secteurs de productions	Renforcer les capacités dans la gestion des services sociaux de base	Renforcer des capacités de Gouvernance locale

TABLEAU DE DECLINAISON DES RESULTATS

RESULTATS ATTENDUS	EXTRANTS MESURABLES
La qualité de la ressource humaine est améliorée	- 3 sessions de formations sont organisées pour les élus locaux - 3 caravanes de sensibilisation sur l'état –civil sont organisées - 3 sessions de formations des gestionnaires et producteurs sont organisées - 2 sessions de Formation sur l'embouche bovine et ovine sont organisées pour les bénéficiaires de fermes intégrées - 100 OCB sont formées à la gestion administrative et financière, au leadership et au business plan.

TABLEAU SYNTHETIQUE DU PLAN QUINQUENNAL PAR AXE ET PAR PROGRAMME

AXES STRATEGIQUES	PROGRAMMES	Nombres de Projets	COUT	% COUT	% PAR AXE
AXE 1	PMSPSA	08	273 000 000		46,32
	PAP	13	1 792 000 000		
Sous-Total AXE 1		**24**	**2 065 000 000**	**46,32**	
AXE 2	PROCOSSE	22	1 173 715 000		52.77
	PRODESC	07	828 000 000		
	PROPHAC	05	308 000 000		
	PROPRAE	05	43 000 000		
Sous-Total AXE 2		**39**	**2 352 715 000**	**52.77**	
AXE 3	PRG	05	21 000 000		0.91
	PRECAL	04	19 000 000		
Sous-Total AXE 3		**09**	**40 000 000**	**0.91**	
TOTAL GLOBAL		**72**	**4 457 715 000**	**100**	**100**

QUATRIEME PARTIE : OPERATIONNALISATION DU PLAN ET MECANISME DE SUIVI

I. OPERATIONNALISATION

1.1.ANALYSE DU PIL

Le PIL quinquennal 2017-2022 compte 72 projets pour un montant de 4 457 715 000 FCFA soit un besoin prévisionnel de financement annuel de 891 543 000 FCFA.

La prédominance de l'Axe 2 orientée vers l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base témoigne de la volonté du Conseil Municipal d'offrir un cadre de vie sain propice à la formation et à l'épanouissement des populations.

En outre, il porte une attention particulière à la nécessité de valoriser la ressource foncière en promouvant de nouvelles formes d'exploitation et d'aménagement à même de favoriser un développement économique et une redistribution équitable des ressources.

- 1.2 **STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES**

Le PDC est un outil de planification stratégique et opérationnelle qui fixe la vision du développement de la commune sur le quinquennat. Sa mise œuvre doit mobiliser d'abord les ressources propres de la collectivité. De plus, il appartient au Conseil Municipal de le porter au niveau des organismes nationaux et de rechercher des conventions de financement auprès des partenaires techniques et financiers intervenant dans chacun des secteurs du présent plan. La commune devra également nouer des partenariats avec les collectivités environnantes dans le cadre de l'intercommunalité pour la mise en œuvre de projets et programmes structurants.

II. MECANISME DE SUIVI

II.1 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

La commune doit se doter d'un organe de suivi et de contrôle de la mise en œuvre des différents projets et programmes et dans un sens plus élargie établir un mécanisme de suivi participatif qui mobilisera toute la population. A ce titre, il incombe au conseil municipal de redynamiser les comités de gestion, les CIVD et CVD afin de mieux responsabiliser les acteurs dans la mise en œuvre des activités.

Par ailleurs, le conseil municipal devra fixer par arrêté municipal un chronogramme de reporting du suivi des projets et une élaboration d'un rapport annuel de

performance tout en définissant les indicateurs de suivi.

.

II.2 EVALUATION FINALE

Au terme de la mise en œuvre, une évaluation finale sera tenue afin d'apprécier le rapport entre l'idéal fixé et le réel atteint. Elle portera ainsi sur les objectifs, les ressources mobilisées et les résultats. Cette Evaluation analysera la qualité des extrants, l'apport de la commune dans le financement du PDC, les bonnes pratiques ainsi que les contraintes et difficultés rencontrées.

Elle favorisera la mise en place d'un système de suivi-évaluation pour servir de socle aux futures interventions.

ANNEXE : TABLEAU DETAILLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL BUDGETISE

PROJETS	DESCRIPTIF	SECTEURS	LOCALISATION	Ax	Coût (en milliers FCFA)	An 1	An2	A 3	A 4	An 5	PARTENAIRES
Construction et Equipement de 5 Ecoles Préscolaires	1 pour le groupe de jeux de khatéte gaye et 4 nouvelles,	Education/Preescolaire	Khatéte gaye,Teuddbitty, Mpal Ndioungue, Keur séa Mboye, Boubacar Médina Baye,	**AXE 2**	125 000	125000					COMMUNE DRPE, ministère de l'Education PLAN INTERNATIONAL,PNDL, Autres PTF
Remplacement de 4 Abris provisoire dans le prescolaire	Eradication de 4 AP (2/an)	Education	Fass,, Khelcom Diop Takhmbeut wolof	**AXE 2**	30 000	150000	15000				COMMUNE DRPE, ministère de l'Education PLAN INTERNATIONAL,PNDL Autres PTF
Création de 4 nouvelles écoles élémentaires	construction de 2 classes par an	Education	Yade wolof et Yade Peul, Ndiobène Takhmbeut etTeumb wolof	**AXE 2**	56 000		14000	140000	14 000	14 000	COMMUNE DRPE, ministère de l'Education PLAN INTERNATIONAL,PNDL Autres PTF
Remplacement de 38Abris Provisoires	construction de 8 classes par an	Education	Bidieum Mouride 1, Paye Gonio Bambara, Mbaye Mbaye Sarr, Mpal Ndioungo, Ndioupnane, Takhmbeut, Ndabé Sow, Ndiouss dièye, Semel, Talbakhlé Peul, Fass Ngom 1 et 2, Keur Gora Diagne Wolof, K D Nar, Keur Séa Mboye , et Collège Fass	**AXE 2**	266 000	560000	56000	560000	56 000	42 000	COMMUNE DRPE, ministère de l'Education PLAN INTERNATIONAL,PNDL Autres PTF, Conseil départemental
Construction de murs de cloture pour écoles	Construction de murs de clôtures pour 10 écoles (2/an)	Education	commune	**AXE 2**	80 000	160000	16000	160000	16 000	16 000	COMMUNE DRPE, ministère de l'Education PLAN INTERNATIONAL,PNDL, Autres PTF

Construction de latrines à 4 Box	4 boxs séparés 2 à 2 Filles/garçon avec des rampes	Education	commune	**AXE 2**	81 000	150000	15000	150000	15000	21 000	COMMUNE DRPE, ministère de l'Education PLAN INTERNATIONAL,PNDL, Autres PTF
Construction et équipement de 6 SDC	Renforcement du Nombre de Salle de classe du CEM de Fass avec ocnstruction de 4 salles de classe dès la 2ième année	Education	Fass Ngom	**AXE 2**	42 000	-	28000		7000	7 000	COMMUNE DRPE, ministère de l'Education PLAN INTERNATIONAL,PNDL Autres PTF, Conseil départemental
Construction d'une salle informatique pour le collége	salle info plus 10 ordinateurs et accessoires de réprographie avec connexion internet										
Construction d'un Centre Multimédia communautaire	radio communautaire combiné à un cyber-espace et bibliothéque	Education	Fass Ngom	**AXE 2**	30 000		30000				COMMUNE DRPE, ministère de l'Education PLAN INTERNATIONAL,PNDL Autres PTF, Conseil départemental
Aménagement d'un terrain multifonctionnel dans le collège	espace education physique et sportif (gymnastique, basket ball, football voley ball et handball)	Education	Fass Ngom	**AXE 2**	15 000		5000				COMMUNE DRPE, ministère de l'Education PLAN INTERNATIONAL,PNDL Autres PTF, Conseil départemental

Construction de 4 daras modernes	Construction d'un internat dans chaque village centre (2 salle de cours, 2 dortoirs, toillettes etc)	Education	Fass Ngom, Mbaye Mbaye Sarr, Takhmbeut Wolof, Teudd bitty	**AXE 2**	140 000		35000	350000	35 000	35 000	COMMUNE DRPE, ministère de l'Education PLAN INTERNATIONAL,PNDL, Autres PTF
Construction d'un poste de santé	Erection de la case de Takhmbeut en Poste de Santé	Santé	Takhmbeut Wolof/ village centre Thiagnalde 1	**AXE 2**	50 000		50000				Commune, PNDL, Ministère la Santé Plan, Face-Face,
Rénovation de 11 cases de santé	reconstruction	Santé	Gonio Cadior, Ndabé sow, Ndioubnane, Teudd bitty, khelcom diop,Takhmbeut wolof, Talbakhlé, ndakhar 1, semel, Mbaye Mbaye Sarr	**AXE 2**	55 000	100000	10000	100000	10 000	15 000	Commune, PNDL, Ministère la Santé Plan, Face-Face,
Acquisition de 579Tables pour l'élémentaire	réparation de 579 TB pour corriger le ratio/TB dès la première année	Education	commune	**AXE 2**	8 685	8685					COMMUNE DRPE, ministère de l'Education PLAN INTERNATIONAL,PNDL, Autres PTF
Acquisition de 101 Table-bancs pour le Collège	Achat de 101 nouveaux Table-bancs pour réduire le ratio els/TB	Education	Fass Ngom	**AXE 2**	3 030	3030					COMMUNE DRPE, ministère de l'Education Office de la formation professionnelle PLAN INTERNATIONAL,PNDL Autres PTF, Conseil départemental
Mise en place de points pour 32 écoles	Installation de BF fonctionnels dans chaque école sans eau (7/an pdt 4 ans, 4 à la dernère année avec 3	Education	Commune	**AXE 2**	96 000	210000	21000	210000	21 000	12 000	COMMUNE DRPE, ministère de l'Education PLAN INTERNATIONAL,PNDL, Autres PTF

	millions par école)										
Equipement de la Salle labo du collège	mise à disposition de matériels de laboratoires	Education	Fass Ngom	**AXE 2**	2 000		2000				COMMUNE DRPE, ministère de l'Education Office de la formation professionnelle PLAN INTERNATIONAL, PNDL Autres PTF, Conseil départemental
Acquisition d'un bus de transport d'élèves	réduire les forts taux d'abandon dûs à l'éloignement du collège et du lycée de Mpal	Education	commune	**AXE 2**	20 000		20000				COMMUNE DRPE, ministère de l'Education Office de la formation professionnelle PLAN INTERNATIONAL, PNDL Autres PTF, Conseil départemental
Ouverture de 2 classes d'alphabétisaition dans chaque zone	Mise en œuvre deProgramme d'alphabétisation sur 3 ans (recrutement de formateur salarié pour chaque zone,matériel et motivations)	Education	Fass Ngom, Mbaye Mbaye Sarr, Takhmbeut Wolof, Teudd bitty	**AXE 2**	16 000		8000	8000			COMMUNE DRPE, ministère de l'Education Office de la formation professionnelle PLAN INTERNATIONAL, PNDL Autres PTF, Inspection Académique
Acquistion de 2 ambulances médicalisées	une ambulance par Poste	santé	Fass Ngom et Takhmbeut	**AXE 2**	30 000		15000	150000			Commune, PNDL, Ministère la Santé Plan, Face-Face,
Electrification au solaire des 11 cases de santé	Installation de panneaux solaires pour les cases de santé.	Santé	Gonio Cadior, Ndabé sow, Ndioubnane, Teudd bitty, khelcom diop,Takhmbeut wolof, Talbakhlé, ndakhar 1,	**AXE 2**	22 000	60000	6000	60000	4000		Commune, PNDL, Ministère la Santé Plan, Face-Face,

			semel, Mbaye Mbaye Sarr, Ndieye Wade,								
Acquisition de 20 lits d'hospitalisation et autres matériels	Achats, réparations de lits et autres matériels	Santé	Commune	**AXE 2**	6 000		6000				Commune, PNDL, Ministère la Santé Plan, Face-Face,
					1 173 715						
construction et équipement d'un centre de promotion des patrimoines culturels et historiques	salle de spectacle pour les activités culturels et autres cérémonies publiques, bureau de promotion des patrimoines de la commune	culture	Fass	**AXE 2**	100 000			1000000		50 000	Commune//Partenaires
Mise en place d'un comité intercommunautairs de promotions des patrimoines de la commune	Sélection de personnes ressources, formation et dotation d'outils pour l'inventaire et la sauvegarde des patrimoines de la commune	culture	Fass	AXE	5 000		5000				

construction et équipement de 3 foyers de jeunes dans les zones	Salle de spectacle, salle de réunion de bureau (modèle simplifié) pour les jeunes.	culture	Mbaye Mbaye Sarr, Takhmbeut wolof, Teudd Bity	**AXE 2**	150 000			500000	50 000	50 000	Commune/Partenaires
Mise à niveau du Stade Municipal	Tribune, vestiaires, pelouse synthétique AEP et Electrification	Sport	Commune	**AXE 2**	500 000				250 000	250 000	Commune/PNDL/Ministère de la jeunesse et des sports
Aménagement et équipement de 4 aires de jeux	délimitation et installation de poteaux et filets aux buts, bancs au pourtour pour le public	Sport	Villages centre des 4 Zones	**AXE 2**	8 000		2000	20000	2 000		Commune
Construction d'une salle de gymnastique et d'arts martiaux	aménagement d'un site et proposition pour un partenariat Public/Privé.	Sport	Fass Ngom	**AXE 2**	40 000				40 000		Commune/Partenaires
Organisation de la semaine culturelle et de l'excellence de Fass	Tournoi sportif et décorations des acteurs locaux les plus distingués	Culture	Commune	**AXE 2**	25 000	50000	5000	50000	5 000	5 000	Commune
PRODESC					**828 000**						

Raccordement au réseau AEP de 12 hameaux	12 villages et Hameau sont raccordés portant la couverture en Eau Potable à 100% (27,5 km de réseau à couvrir)	Hydraulique	Mbaye Mbaye peul, Mbaye mbaye fall, Bidieum mouride, bidieum peul keur baidy, bidiem keur aida, guingui, Teumb Peul, Teumb wolof, Mbabou, Gonio keur baye gaye, samba malado, Gonio keur abou	**AXE 2**	125 000	500000	50000	250000			Commune/ SONEES/PEPAM,/OFOR,PNDL
Subvention de branchements privés pour 500 ménages	Promotion et appui à l'accès aux branchements privés	Hydraulique	Zone Diéry, Thiagnaldé 1 et 2 Fass (hors commune)	**AXE 2**	10 000	20000	2000	20000	2000	2 000	Commune/SDE
Relance du système d'information foncier	restructuration, mis à jour et remise en marche du SIF, suivi mis en œuvre du POAS	Gouvernance	Commune	**AXE 2**	3 000	30000					Commune/SAED/PDIDAS
Construction de 600 latrines	600 latrines soit 120 par zone en 5 ans avec le Sani-marché	Assainissement	Zone Diéry, Thiagnaldé 1 et 2 Fass (hors commune)	**AXE 2**	120 000	240000	24000	240000	24000	24 000	Commune/STD/PNDL/ONAS, Ministère de l'Assainissement

mise en place de 4 GIE de Collecte et d'évacuations des ordures ménagères dans tous les villages de plus de 1000 habitants avec système d'évacuation vers le CET	organisation de la collecte par la commune dans chaque village avec la création d'un GIE. Aménagement d'un décharge dans chaque zone avec un système de ramassage pour le CET de Gandon	Assainissement	Commune	**AXE 2**	50 000	25000		25000			Commune/PNGD
TOTAL : PROPHAC					**308 000**						
Création de bois communautaire	Aménagement 4 bois communautaire	Environnement	Diery, Thiagnaldé 1 et 2, Fass	**AXE 2**	8 000		2000	2000	2000	2 000	Commune/IREF/Compact/ Autres PTF
Dotation de 500 foyers aux groupements de Femme	Organisation de 4 GPF pour la commercialisation de foyer amélioration et de bio-charbon	Environnement	Diery, Thiagnaldé 1 et 2, Fass	**AXE 2**	5 000	5000					Commune/IREF/Compact/ Autres PTF
Création de 4 pépinières communautaires	développement d'une pépinière dans chaque zone	Environnement	Diery, Thiagnalde 1 et 2 Fass	**AXE 2**	10 000		5000		5000		Commune/le Partenariat
Organisation d'activité de reboiseme	reboisement à l'occasion de la journée de l'environnement	Environnement	commune	**AXE 2**	5 000	10000	1000	10000	1000	1 000	Commune/IREF/Compact/ Autres PTF

nt dans les villages											
réhabilitation de 15 km de Pare-feu par an au moins	ouverture de pare-feu	Environnement	Diery et Thiagnaldé	**AXE 2**	15 000	3000	3000	3000	3000		Commune IREF
PPROPERA					**43 000**						
Installation d'un domaine agricole intégré et incubateur de 100 ha	domaine intégrant espace agricole, aquacoles, d'embouche et de cultures fourragères	Agriculture	Commune	**AXE 1**	100 000					100 000	Commune/SAED/PDIDAS/ DRDR/SCL
Mise en place de 4 fermes familiales	420 ha abritants plusieurs GIE Famillliaux (modèle anida)	Agriculture	Commune	**AXE 1**	96 000		24000	240000	24000	24 000	
Création de ferme d'incubation et de promotion de race (ladoum) à haute valeur ajouté	dotation de mouton de qualité à des GIE pour améliorer l'espéce local	Elevage	Commune	**AXE 1**	20 000		5000	50000	5000	5 000	
Installation de 100 poulaillers familiaux pour amélioration de la volaille locale	Développemnt de poullailer avec espéce locales et Introduction de coqs raceurs	Elevage	Thiagnaldé 1et 2, Diery, Fass Ngom	**AXE 1**	5 000	1000	1000	1000	1000	1 000	Commune/Inspection de l'élevage/UGB/PTF/SEDIMA/ NMA/ANCAR

Aménagement de 50 abreuvoirs téléphones	Construction d'abreuvoir avec un raccordement aux puits	Elevage	Sinthiou Thirmoye	**AXE 1**	5 000						Commune/Mnistère de l'hydraulique/PNDL/ PTF
Construction d'un centre de service d'élevage de proximité	magasin stockage et vente fourrage, Services et Pharmacie vétérinaire	Elevage	Fass Mbaye Mbaye Sarr, Takhmbeut wolof, Teudd Bity	**AXE 1**	20 000		20000				
Aménagement de site d'organisation du marché départemental	Site 2ha aménagé et réalisation de la bretelle de liaison avec la RN	Commerce	Commune	**AXE 1**	7 000	5000					Commune
Création de 4 zones d'activités économiques pour les femme dans chaque zone	1 ha avec point de tranformation céréalières et de production de savons, d'atelier de couture de teintures, vente de lait point exposition	Commerce	Chef-lieu de zone	**AXE 1**	20 000	4000	4000	4000	4000	4000	Commune/Hunger Project/ /PTF
PROMAAP					**273 000**						
2. PROGRAMME D'APPUI A LA PRODUCTION											

Electrification de 15 village par le réseau HBT	Raccordement de 15 villages distants de -5km de la HBT la plus proche	Energie	Fass Peul,Yade Wolof, Santhie Ali Ngom,Mboye,Thissé, Mbabou, Khataly 1,Bidiam Peul,Mbakhass Peul,Guingui,Teumb Wolof,Ndabé Sow,boubacar Médina Baye, Mbindji, Mbakhass Peul, Birane Gaye, Sinthiou Thirmoye	**AXE 1**	500 000	1000000	10000000	1000000	100 000	100 000	Commune PNDL SENELEC
Electrification de 15 villages avec l'énergie solaire	Raccordement de 15 villages distants de plus 5km de la HBT la plus proche	Energie	Ndakhar 1, Ndakhar 2,Tall Diop, Talbakhle Wolof,Gonio Cadior,Takhmbeut peul, Gonio Bambara,Keur Gora diagne Nar,Keur gora diagne wolof, Youkhoulene, Takhmbeut Wolof,Yassagne,Rimbakh,Mboulouck,Diobéne Takhmbeut, Talbakhlé Peul, Ndieye Wade	**AXE 1**							Commune PUDC PNDL COMASEL
Aménagement de la pisteMpal – NDABE SOW 4.5 Km	Etudes techniques et réalisation	Désenclavement	Commune	**AXE 1**	112 500						Commune PUDC AGEROUTE ARD

Aménagement de la piste Mbaye Mbaye Fall - Bidiam Peul 6 Km	Etudes techniques et réalisation	Désenclavement	Commune	**AXE 1**	150 000	150000					Commune PUDC AGEROUTE ARD
Aménagement de la piste Fass - Khatéte Gaye - Mbaye Mbaye Sarr 8 km	Etudes techniques et réalisation	Désenclavement	Zone FASS et Zone Diery	**AXE 1**	200 000	200000					Commune PUDC AGEROUTE ARD
Aménagement de la piste Fass - Ndiouss Dieye - Khelcom Diop 7 km	Etudes techniques et réalisation	Désenclavement	Zone FASS	**AXE 1**	175 000		175000				Commune PUDC AGEROUTE ARD
Aménagement de la piste Ndakhar 1 - Ndakhar 2 - Teud Bitty 7.5 km	Etudes techniques et réalisation	Désenclavement	Zone FASS et Thiagnalde 2	**AXE 1**	187 500		187500				Commune PUDC AGEROUTE ARD
Aménagement de la piste Fass - Ndioupnane - Takhmbeut wolof 13 km	Etudes techniques et réalisation	Désenclavement	Zone FASS et Thiagnalde 1	**AXE 1**	325 000			325000			Commune PUDC AGEROUTE ARD
Aménagement d'une aire de stationnem	Etudes techniques et réalisation	Transport	Fass	**AXE 1**	30 000		30000				Commune PUDC AGEROUTE ARD

ent pour les véhicules											
Installation de panneaux de signalisation sur les pistes communautaires	Avec l'appui avec la direction des routes installer la signalisation verticale	Transport	Commune	**AXE 1**	10 000			3000	4 000	3 000	Commune/Service Régional du Transport
Amélioration de la couverture réseau Téléphonique	plaidoyers de la commune auprès des opérateurs et l'Etat	Télécommunications	Commune	**AXE 1**	2 000						Commune/Opérateur téléphonie
Installation de bureau de poste et de services microfinances	Acquisition de services	Finances	Fass	**AXE 1**	90 000		40000	500000			Commune/Poste/services financiers
Ouverture d'un guichet de paiement des factures (SDE,SENELEC)	Démarches et convention avec les concessionnaires	Finances	Fass	**AXE 1**	10 000		10000				Commune/SDE/SENELEC/ COMASEL
PROGAP					**1 792 000**						
	1. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE										

Etude d'évaluation du Potentiel fiscal de la commune	évaluation de l'assiette fiscal, formation, motivations et appui	Gouvernance	Commune	**AXE 3**	8 000		8000				Commune/Trésor/Impôts et domaines
Modernisation de l'enregistrement à l'état-civil	équipement du, renforcement du personnel (chef de bureau et maintenancier)	Gouvernance	Commune	**AXE 3**	5 000						Commune/Plan International/PNDL/autres PTF
Organisation d'audience forraines	Régularisation de l'état-civil pour les personnes non déclaré	Gouvernance /protection sociale	Mairie	**AXE 3**	5 000	1000	1000	1000	1000	1 000	Commune/Plan International/Tribunal
Redynamisation des des CVD, CIVD, Conseils de Quartier et Comité de gestion	Réunion et élaboration de plan d'action	Commune	Commune	**AXE 3**	1 500	1500					Commune
Animation du cadre de concertation pour le suivi de la mise en œuvre du PDC	Rencontre trimiestrielle de suivi annuel et d'évaluation de la matrice du PDC	Gouvernance	Commune	**AXE 3**	2 000	400	400	400	400	400	Commune/ARD
PREGOUV					**21 500**						
2. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE CAPACITES											

Renforcement de capacité sur le rôle des élus et des commissions	3 sessions de formations pour les élus	Gouvernance	Commune	**AXE 3**	1 500		500	500	500	500	ARD/PNDL/Commune
Sensibilisation sur l'état-civil	Mission du bureau d'état-civil	Gouvernance /protection sociale	Commune	**AXE 3**	2 500	500	500	500	500	500	Commune/Plan
Formation de Producteurs et de gestionnaires de banques de semences	regroupement des gestionnaires des magasins de zone pour une formation sur la gestion	Agriculture	Commune	**AXE 3**	4 000	4000					Commune/ANCAR/ISRA
Formation sur les techniques de gestion de poulaillers	4 sessions de formation pour les bénéficiaires de poulaillers	Elevage	Commune	**AXE 3**	4 000		2000	2000			Commune/Inspection de l'élevage/UGB/PTF/SEDIMA/NMA/ANCAR
Formation des bénéficiaires des fermes intégrées sur l'embouche bovine et ovine	2 sessions de formations pour les bénéficiaires	Elevage	Commune	**AXE 3**	2 000	2000					Commune/Inspection de l'élevage/PTF/CIMEL
Renforcement de capacités des OCB sur la gestion administrative et	Sélections ASC, GPF ET GIE	Agriculture, Elevage/commerce etc	Commune	**AXE 3**	5 000	1000	1000	1000	1000	1 000	Commune/FONGIP

financières, le leadership et l'élaboration de Business Plan											
PRECAP					**19 000**						